



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

1659-1959

**Tricentenaire de l'arrivée des
Religieuses hospitalières de Saint-Joseph**

**Célébrations jubilaires du troisième centenaire
de l'arrivée de trois premières
Religieuses hospitalières de Saint-Joseph
à Ville-Marie en 1659**

Source: courtesy of the
Religious Hospitallers of St. Joseph,
St. Joseph Region Archives

Copyright: Public domain

Date digitized: November 2014

1659 - 1959



TRICENTENAIRE

DE L'ARRIVÉE DES

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

CELEBRATIONS

JUBILAIRES

DU

TROISIEME

CENTENAIRE

DE

L'ARRIVEE

DES

TROIS

PREMIERES

RELIGIEUSES HOSPITALIERES

DE SAINT-JOSEPH

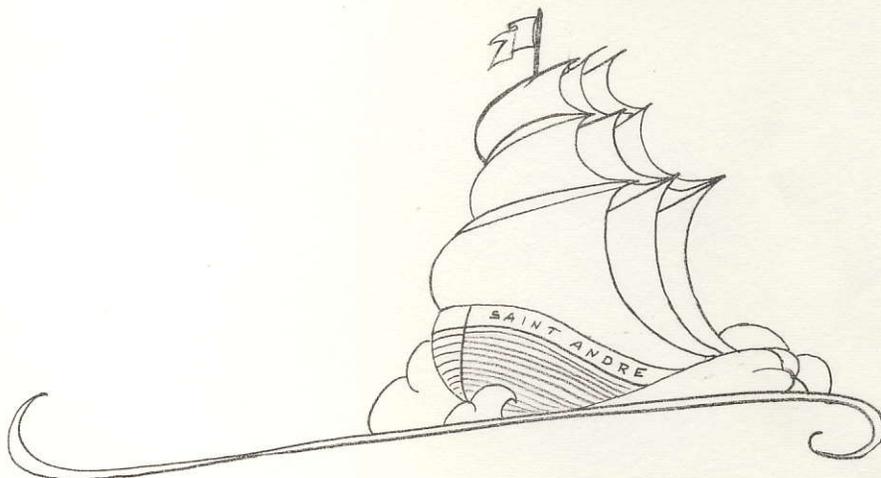
A

VILLE-MARIE

EN 1659

POUR LE RISQUE DIVIN ¹

A bord le fin voilier qui lève ses amarres
et largue fièrement les ris dans les huniers,
trois Hospitalières laissent le sol de France.
Leurs yeux sont embués de la brume des départs,
tout leur être est sanglant des dernières brisures,
mais entre les parois de leur coeur douloureux,
la joie chante pourtant !
Joie d'apôtre en partance pour le risque divin,
Joie de pionnier face à la terre vierge,
Joie de conquérant qui se mesure avec son rêve !



A bord le "Saint-André", ce fin voilier qui cingle vers le large,
elles sont trois Hospitalières...
trois vaillantes... fortes de Dieu et de sa grâce
pour commencer l'aventure du miracle,
à Ville-Marie - en Canada !

1 - La Petite Payse - Le Centenaire de la Congrégation des
Soeurs de Sainte-Croix.

Mil neuf cent cinquante-neuf restera dans notre Histoire une date mémorable. De fait, elle commémore un événement d'une portée capitale pour tout l'Institut: le départ de l'Hôtel-Dieu de La Flèche, en 1659, de trois Hospitalières qui ont nom: Mère Judith Moreau de Brésoles, Mère Catherine Macé et Mère Marie Maillet, en partance pour le Canada où, à Ville-Marie, elles se voueront au soin des colons et des sauvages malades dans le jeune Hôtel-Dieu de Jeanne Mance.

En 1659, il y avait déjà vingt-neuf ans que monsieur de la Dauversière avait reçu son message du ciel. Vingt-neuf ans d'épreuves et de sacrifices de tout genre. Après tout, Montréal a été fondé pour l'établissement de ces religieuses... et elles sont encore en France. Les obstacles sont insurmontables.

L'évêque d'Angers, supérieur ecclésiastique des Hospitalières de La Flèche, veut refondre les Constitutions et s'oppose au départ des soeurs pour le Canada. La parenté des religieuses s'en mêle, ameute la population et monte la garde autour du monastère pour les retenir. Monsieur de la Dauversière, gravement malade, ne peut s'occuper activement du départ de ses filles.

Tout semblait perdu. Mais le fondateur ne désespère point. "Dieu en sera le maître", aime-t-il à répéter dans l'épreuve. Et voici que tous les obstacles disparaissent en peu de temps. En mai, du jour au lendemain, monsieur de la Dauversière se trouve encore debout pour travailler à son oeuvre. L'opposition de l'évêque d'Angers tombe d'elle-même; la foule ameutée est dispersée par l'escorte qui accompagne les religieuses jusqu'à La Rochelle, où

monsieur de la Dauversière doit encore subir les tracasseries du capitaine et de l'équipage. Le 2 juillet 1659, fête de la Visitation de la Vierge, le vaisseau prend la mer. Avant le départ, le fondateur bénit ses filles et chante son NUNC DIMITTIS. Il a vu la gloire de Dieu dans la pérennité de ses travaux. Aussi, a-t-il employé, pour stabiliser son oeuvre, sa foi robuste, son zèle d'apôtre, toutes les ressources de son âme missionnaire et jusqu'au dernier battement de son coeur de feu. Il mourra quelques mois à peine après le départ de ses Hospitalières pour la Nouvelle-France.

La Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph s'enracine au sol tout neuf de Ville-Marie avec une noble ténacité. Elle enfouit en terre canadienne le grain fléchois contenant la promesse des futures moissons d'âmes. Et trois siècles tissent, au filigrane de la Fidélité et de l'Amour, l'histoire des menus et grands gestes de ce service de charité assidu à la souffrance humaine.

C'est pour célébrer ce tricentenaire qu'un triduum d'action de grâces s'est préparé dans l'intimité de la famille religieuse du berceau de 1659. Triduum qui créa un climat propre à ces fêtes du souvenir et de la reconnaissance.

Trois journées d'action de grâces résument donc les célébrations commémoratives du troisième centenaire - les premier, deux et trois octobre.

Le programme de chaque jour du triduum est le même :

4 heures p.m. - Messe pontificale
6 heures p.m. - Dîner d'honneur
8 heures p.m. - Jeu scénique

Chaque journée est consacrée à une catégorie de personnes :

1er octobre - Prêtres et religieux
2 octobre - Laïques
3 octobre - Religieuses

1er octobre

"Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont Il m'a comblé", disons-nous avec le Roi-Prophète. "Je prendrai le calice du salut". Le calice du salut! Que de fois il s'élève vers le Très-Haut en ce pieux matin du premier octobre avant que ne s'ouvrent les solennités pontificales! A la messe de six heures et demie, messe conventuelle, la chorale du noviciat chante de pieux cantiques, qui forment un véritable prélude angélique.

A dix heures, dans la matinée, nous sommes toutes conviées à la salle de communauté décorée aux couleurs cardinalices. Un trône aux armoiries de Son Eminence le Cardinal Léger, annonce la visite de notre Révérendissime Cardinal-Protecteur. Belle occasion, au fait, pour les représentantes de toutes nos maisons de se grouper aux pieds du vénéré Pasteur. Parmi notre famille d'Amérique, nous avons le bonheur et la gloire de compter trois de nos bien-aimées Mères de France. Elles sont venues apporter le lustre de leur affection, les diamants de leur fidélité et de leur amour aux célébrations de notre commun tricentenaire. Ce sont: Mère Brossier, supérieure fédérale de La Flèche, Mère Mary de la Ferre, supérieure de Beaupréau, Mère Sainte-Marguerite-Marie, supérieure de Nîmes.

C'est donc l'Institut entier qui est représenté. La salle est comble. Une ambiance d'allégresse enveloppe l'assemblée. Ces fêtes qui commencent impriment déjà dans l'âme une lumière et une jubilation inexprimables. Des faisceaux de drapeaux jettent leur note claire et vivante sur la sévérité des murs. Les couleurs de l'Eglise, celles de la France mêlées aux gerbes de feuilles d'érable et aux fleurs de lys occupent le premier rang dans les décorations. De fines ciselures bleu, blanc, rouge courent le long des colonnes. Tout est près en cet avant-midi où l'on sent déjà frémir les joies du triduum.



Mère Mary de la Ferre
Supérieure (Beaupréau)

Mère Brossier
Supérieure Fédérale
(La Flèche)

Mère Sainte-Marguerite-Marie
Supérieure (Nîmes)

Son Eminence fait son entrée au chant du TU ES PETRUS de Noyon. Toutes s'inclinent sous la triple bénédiction du Prince de l'Eglise. Et quand il a pris sa place au trône, monsieur Auguste Ferland, p.s.s., aumônier de la maison mère, lui adresse les respectueux hommages et la religieuse reconnaissance de la Congrégation.

Eminence vénérée,

Votre présence au milieu de nous, en cette fête, nous apporte plus que le spectacle habituel d'un centenaire; elle fait revivre sous nos yeux et dans nos âmes la grandeur et la beauté d'une scène biblique; elle évoque en nos esprits ce trait historique de nos Saints-Livres: Jacob chargé de bénédictions, descendant dans la maison de Joseph (Gen. 49, 22-26).

Caressant le même espoir que Joseph, vos protégées, Eminence, attendent de leur Protecteur des fruits aussi abondants que ceux octroyés à ce Juste par les bénédictions du patriarche Jacob: Le Tout-Puissant te comblera des bénédictions du haut du ciel (Gen. 49,25).

Pouvions-nous célébrer plus dignement ce tricentenaire, Eminence, ailleurs que dans votre diocèse, dans cette maison mère, devenue la maison généralice de la Communauté, et sous votre patronage distingué? A cette heure, non seulement les Hospitalières de Saint-Joseph, mais encore leurs invités et leurs nombreux amis et bienfaiteurs pensent à l'estime dont vous entourez les religieuses de l'Hôtel-Dieu et à l'honneur que vous leur faites, notamment à leur Mère et Supérieure. Que vous dirai-je, Eminence, qui puisse être égal à nos respects et à notre reconnaissance? Nous sommes si touchés de cette marque de bienveillance, que nous rend encore plus sensible la délicatesse avec laquelle vous l'exercez.

Daignez accepter, Eminence, les hommages respectueux des Hospitalières de Saint-Joseph, et tout particulièrement l'expression de profonde vénération et de vive gratitude de celle que vous voulez spécialement honorer de votre estime et de votre amitié en ce grand jour. Les témoignages de confiance que vous n'avez cessé de lui donner; les encouragements si réconfortants qu'elle a toujours trouvés auprès de votre personne; les bienfaits dont vous l'avez comblée, demeureront toujours présents à son esprit et à son coeur. Souffrez, Eminence, que je vous dise publiquement, en sa personne et au nom de toutes ses filles, le merci de la reconnaissance et de l'amitié.

En votre personne, Eminence, les Hospitalières de Saint-Joseph accueillent, en ce jour, non seulement leur Père spirituel, à titre de Protecteur et d'Archevêque, mais elles saluent également en vous un Prince de l'Eglise et le premier des prêtres de Saint-Sulpice.

A l'origine de Montréal et des Hospitalières de St-Joseph on aperçoit l'influence convergente de deux grands apôtres: Olier et Jérôme de la Dauversière. Après trois cents ans, c'est le plus illustre des fils de M. Olier qui préside au Triduum d'action de grâces des filles de Jérôme de la Dauversière. "O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei ! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viae ejus ! O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science divines ! Que les desseins de Dieu sont impénétrables, et insondables ses voies !" Rom., 11. 33.

Que les délicatesses de Dieu sont donc admirables, et que ses voies sont sublimes ! Profondément touchées par ces merveilleuses dispositions de la Providence en leur faveur, les religieuses de l'Hôtel-Dieu chantent aujourd'hui leur gratitude et elles exaltent leur allégresse en redisant: "Le doigt de Dieu est là !" "

Il y a trois siècles, le contact du coeur de M. Olier rendait sa vigueur première au bras paralysé de Jeanne Mance, et par cet éclatant miracle Dieu manifestait ses volontés sur l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Aujourd'hui, un éminent Sulpicien, héritier de l'esprit et du coeur de M. Olier, apporte aux religieuses de l'Hôtel-Dieu un message divin, qui imprimera à la Communauté une nouvelle vigueur et une inspiration vers de nouveaux sommets. Car, fidèles à vos directives, Eminence, et soucieuses de la gloire de Dieu, les Hospitalières sauront toujours vous seconder dans le combat que vous livrez si vaillamment pour établir en tous lieux le royaume du Christ. Comme votre homonyme, Paul de Tarse, que vous reproduisez fidèlement, vous désirez porter l'Évangile jusqu'aux confins de la terre, laissant volontiers à d'autres la gloire d'alunir et de conquérir les espaces. Avec l'Apôtre vous êtes en droit de dire aux générations présentes et futures: "Sic pugno, non quasi aerem verberans: je prends part au pugilat, mais sans donner des coups en l'air" I Cor., 9, 26.

Vos talents, vous les déployez; vos énergies, vous les consommez, pour placer en orbite non pas des satellites temporaires, mais des idées éternelles; vous projetez dans les coeurs non pas des atomes qui démolissent et détruisent, mais des parcelles d'amour qui font vivre du Christ et pour le Christ. Vos filles, Eminence, comptent sur ce feu sacré, que vous savez si bien communiquer, pour commencer avec une ardeur accrue un quatrième centenaire qu'elles veulent plein d'amour de Dieu et du prochain.

Veillez agréer, Eminentissime Seigneur, les hommages réitérés de la vénération et de la reconnaissance des Hospitalières de Saint-Joseph. Bien longtemps, elles vivront sous le charme de cette visite et elles conserveront précieusement le souvenir de votre mansuétude et de votre bonté. GLOIRE à notre Cardinal ! Longue vie à la Communauté des Hospitalières de Saint-Joseph !

La présentation d'un riche bouquet spirituel, composé des huit jours de prières et de bonnes oeuvres de chacun des membres de la Congrégation, suit immédiatement l'adresse de bienvenue. Véritable oeuvre d'art dû au talent de

notre chère Soeur Marie-du-Sacré-Coeur (Doucet) de notre province de Notre-Dame de l'Assomption, ce bouquet spirituel souligne très adroitement de charmants symbolismes. La couverture représente la Vierge du Rosaire enveloppant de son manteau de Mère la Basilique-Cathédrale, d'où s'élève chaque soir sur les ondes de la radio les AVE du chapelet que récite si assidûment et si pieusement Son Eminence avec ses chers croisés. En page liminaire la gerbe de prières composée de

8000 messes entendues
8000 communions sacramentelles
8000 rosaires
8000 visites au Saint-Sacrement
8000 litanies de la Sainte-Vierge
8000 jours de travail

La page suivante représente saint Joseph dans le même geste protecteur que la Vierge, couvrant de son large manteau de Père son Hôtel-Dieu de 1959 qui semble s'incliner avec amour et respect devant le vénérable et tout petit Hôtel-Dieu de 1659.

L'offrande matérielle est habilement dissimulée dans un pli gracieux. Le sourire de Son Eminence remercie la jeune soeur qui lui présente ce témoignage et la voix du PERE s'élève.

Mes bien chères filles, je m'excuse d'être un peu en retard ce qui va vous donner le privilège de m'écouter moins longtemps. Nous devons nous hâter puisque vous communiquez à la messe de 4 heures, et que je chante moi-même cette messe. Je dois donc retourner en vitesse prendre un peu de nourriture pour affronter les fêtes qui s'annoncent.

Bien chères Mères et bien chères Soeurs, vous avez confié à votre aumônier le soin d'exprimer vos sentiments à l'aube de vos fêtes; vous avez voulu que la première louange qui montât vers Dieu à l'occasion de votre tricentenaire passât par le coeur du Pasteur de ce diocèse. Monsieur Ferland rappelait tout à l'heure les mystères insondables de la divine Providence, mais je ne sais pas s'il avait les mêmes pensées lorsque, autrefois, il enseignait la théologie à un pauvre séminariste. Je me demande s'il avait alors le don de prophétie pour discerner parmi ses élèves celui à qui un jour, il rendrait un tel hommage en une telle circonstance.

Je sais qu'il a voulu être l'interprète de vos coeurs aujourd'hui. Il en a traduit le langage en des formules ciselées.

Mes chères filles, ces fêtes que vous vous apprêtez à célébrer, commémorent, non seulement la fondation de votre communauté à Montréal, mais de nombreux miracles qui ont été opérés, il y a trois cents ans par la divine Providence elle-même. Miracles d'ordre moral et même d'ordre physique, comme on le rappelait, il y a quelques instants, puisque c'est dans ce contexte de la fondation de votre communauté que nous apercevons, nous discernons l'influence que monsieur de la Dauversière et que monsieur Olier jouèrent dans la vie de Jeanne Mance qui fut à l'origine de l'Hôtel-Dieu. Voyez-vous, en 1959, un père de famille aux prises avec toutes les difficultés de la vie, n'ayant pas de charisme extérieur particulier se mettre dans la tête de fonder une communauté cloîtrée, de moniales et de les expédier dans une île lointaine au bout du monde pour qu'elles puissent y accomplir l'oeuvre du royaume de Dieu. Si nous ne sommes pas ici devant une intervention de la divine Providence, de la toute-puissance de Dieu, bien jamais nous ne comprendrons les mystères de Dieu. C'est pourquoi, mes chères soeurs, ce rappel de vos origines doit susciter dans vos coeurs des sentiments multiples que je résumerai en quelques pensées.

Tout d'abord une très grande reconnaissance envers le Seigneur qui vous a donné la vie, qui vous a introduites dans son Eglise, non pas simplement comme baptisées et comme confirmées, mais comme vierges chrétiennes et comme pionnières de la charité exercée auprès des malades. Il n'y a que le Seigneur qui puisse verser dans les coeurs une telle sollicitude. La vie, les relations des premières heures de l'Hôtel-Dieu sont remplies de ces traits qui nous manifestent d'une façon éclatante la charité qui animait les coeurs des premières filles de M. de la Dauversière. L'hôpital de 1659 n'était pas cette immense organisation de 1959. Les filles qui venaient ici se penchaient sur la souffrance mais ne pouvaient pas toujours enlever le mal qui cause la souffrance. Aujourd'hui la science médicale est au service de la charité et on peut dire que nos hôpitaux sont dans la pensée de Dieu, dans le plan de Dieu, des instruments qui minimisent le mal, qui enlèvent certaines causes du mal. Les hôpitaux modernes entrent dans cette demande du PATER: Délivrez-nous du mal. Et toutes les oraisons de la liturgie, surtout de la liturgie de ces dimanches après la Pentecôte nous rappellent que l'intervention de Dieu auprès de sa créature ne se manifeste pas seulement dans l'ordre spirituel mais se manifeste aussi dans l'ordre temporel. Et dans ces oraisons l'Eglise demande toujours au Seigneur de délivrer ses fidèles de tout ce qui pourrait être un obstacle au libre service de Dieu, tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre corporel. C'est pourquoi, mes chères filles, il faut que vous entriez dans ce mouvement du progrès de la science qui est une manifestation de la puissance de Dieu, de l'intervention de Dieu dans le monde; c'est le pouvoir créateur qui se manifeste d'une façon plus évidente et la science et les techniques des hôpitaux modernes ne doivent nullement vous distraire de votre vocation. Au contraire, ces techniques excessivement complexes et qui parfois causent des embarras aux communautés, ces techniques doivent être considérées pour vous comme des dons précieux de la divine Providence, et cet acte de foi vous aidera à sublimer le travail qui s'accomplit dans vos hôpitaux.

A l'action de grâces, vous devez joindre, mes bien chères filles, un désir sincère de garder intact l'esprit qui a présidé à la fondation de votre Communauté. Si c'est Dieu qui a suscité votre Communauté, c'est Dieu qui la préserve, c'est Dieu qui lui donne encore aujourd'hui son existence,

sa vie. D'où la nécessité pour vous de prier avec une grande confiance pour que le Seigneur suscite dans le coeur de nombreuses jeunes filles le désir de se joindre à vous pour accomplir son oeuvre et pour étendre son Règne. M. de la Dauversière, M. Olier, tous ces fondateurs de Ville-Marie, Jeanne Mance, vos premières Mères et tant d'autres, n'ont eu qu'une passion, la passion d'étendre le Règne de Dieu. Il ne faudrait pas croire, mes bien chères soeurs, qu'à côté de ces quelques hommes et de ces quelques filles il n'y ait eu que des collaborateurs. L'esprit mercantile a toujours existé et combien de profiteurs ont accompagné ces pionniers, ces soldats du Règne de Dieu pour venir exploiter les richesses de la terre à leur profit personnel, combien de coeurs égoïstes et durs ont accompagné ces hommes et ces femmes. Le Règne de Dieu ne s'est pas implanté dans la colonie naissante très facilement, car nous savons que le Règne de Dieu souffre violence. Ces pionniers, ces pionnières ont dû combattre contre les autorités qui ne leur étaient pas sympathiques, contre des pressions sociologiques qui s'exerçaient sur eux et sur elles. Ils ont dû faire un acte de foi perpétuel en la divine Providence pour continuer l'oeuvre qui leur était confiée, et cette oeuvre c'est l'oeuvre de l'extension du royaume de Dieu. Or, mes filles, pour étendre le royaume de Dieu il faut être uni à Dieu. Et c'est pourquoi l'esprit d'oraison a toujours caractérisé les vraies filles de M. de la Dauversière, les vraies filles hospitalières de St-Joseph. Les vraies filles de la Congrégation des Hospitalières de St-Joseph ont essayé de puiser au postulat, au noviciat et ensuite durant toute leur vie cet esprit qui enveloppait la maison de Nazareth. Cette dévotion à Jésus, Marie, Joseph à Nazareth, est une dévotion qui vous est chère. On peut dire que c'est la dévotion qui vous caractérise. C'est pourquoi en ce troisième centenaire il faut que vous fassiez un petit examen de conscience pour vous demander si vous avez gardé intact cet esprit de l'origine de votre Communauté. Si vous avez toujours la même foi en la divine Providence, une foi aveugle; si vous êtes convaincues que le Règne de Dieu arrivera malgré ces lancements de spoutniks et de luniks; que le royaume de Dieu arrivera au milieu de toutes ces techniques qui vous enveloppent, de toutes ces machines dont se servent les savants modernes pour pénétrer dans l'organisme humain et essayer de déceler la cause du mal. Il faut que vous vous demandiez, mes bien chères filles, si votre foi et votre confiance en la divine Providence demeurent aussi fermes que celles qu'avaient vos devancières.

Et la foi engendre la charité. Très souvent notre charité, elle est basée sur le sentiment, sur l'émotion, sur la sensibilité. Très souvent, le noviciat n'a pas fait disparaître toutes les affections dérégées qui se cachaient dans les replis de l'âme.

Il faut que vous soyez des religieuses qui vivent unies à Dieu, pour qui la chose essentielle est l'avancement du royaume de Dieu, et qui prennent les moyens pour que cet avancement se fasse d'abord en elles et ensuite par elles, car telles sont la beauté, la grandeur du mystère de la Rédemption et de l'apostolat.

Vous serez mes témoins à Jérusalem, en Samarie, jusqu'aux extrémités de la terre, a dit le Fils de Dieu. Et ces témoins du Christ Jésus, ce sont les membres vivants de son Corps mystique, c'est l'Eglise. Mais dans cette Eglise de Dieu, combien peu comprennent la grandeur du privilège que Dieu leur accorde, d'être ses témoins. C'est ainsi que la religieuse qui

fait oraison continue la prière du Christ Jésus. C'est ainsi que la religieuse qui va auprès des malades continue l'oeuvre du Seigneur Jésus, c'est ainsi que la religieuse qui rend un témoignage authentique de l'Évangile, dans un milieu précis, dans des circonstances bien déterminées devient la continuatrice de l'oeuvre de la Rédemption. Cette vision est exaltante; nous ne sommes pas des témoins abstraits, nous ne sommes pas les témoins d'une chose qui serait arrivée, mais nous sommes les témoins vivants d'un drame dont nous devenons les personnages vivants, authentiques, jouant un rôle bien précis. Le Christ Jésus nous a appelés à Le continuer; il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps. "Ne craignez rien je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles." C'est ce qu'elles faisaient ces bonnes filles qui embarquaient sur un petit navire à La Rochelle, il y a trois cents ans, et qui s'en venaient dans ces solitudes du Nouveau-Monde pour y exercer un apostolat très humble, très simple, très dépouillé; elles venaient ici uniquement pour être les témoins de la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mes soeurs, vous êtes une armée au service de Dieu. Si vous étiez toutes des brasiers, des tisons ardents de charité, si votre contact avec les autres produisait la chaleur, suscitait la chaleur, engendrait le feu, le monde entier serait changé, puisqu'il a fallu que quelques femmes seulement viennent ici au début de la colonie pour que nous contemptions après trois siècles, l'oeuvre séculaire qui a opéré tant de bienfaits dans l'exercice d'une charité ininterrompue.

Nous nous unirons autour du sacrifice comme cette petite poignée de colons qui se réunit autour de la première messe célébrée à Ville-Marie par le Père Vimont. Nous demanderons au bon Dieu que son Règne arrive chez nous. Que la jeunesse comprenne que l'unique cause qui vaille la peine d'être défendue c'est la cause du royaume de Dieu. Nous demanderons au Seigneur que l'esprit de prière et que les orientations, les directives données par le Seigneur dans son Évangile puissent pénétrer dans le milieu profane qui nous entoure; que dans nos hôpitaux catholiques il y ait des médecins profondément unis à Dieu accomplissant leur tâche sous le regard de Dieu et se considérant comme les continuateurs de sa Rédemption et comme les collaborateurs de sa Providence. Surtout que tous se servent des techniques modernes, de toutes celles qu'engendrera la science moderne pour éloigner le mal afin d'accomplir le bien avec plus de liberté, plus de facilité; que tous ces obstacles de la maladie, de la faiblesse soient écartés de notre voie pour que nous puissions servir Dieu avec notre coeur et avec notre esprit.

Et pendant cette messe d'action de grâces nous demanderons surtout au Seigneur qu'il nous donne son esprit d'immolation, esprit qu'il avait à Nazareth alors qu'il se préparait à son grand Sacrifice; nous lui demanderons qu'il nous communique cette chaleur de la charité qu'il est si difficile parfois de faire rayonner. Ah! comme nous sommes opaques, épais, charnels. Ah! la charité elle est en nous parfois comme ces rayons mystérieux qui sont renfermés dans des bombes de plomb. Le Seigneur n'arrive pas à sortir de nos coeurs. Notre chair est lourde et elle arrête les rayons de la charité. Notre tempérament, notre caractère, nos plis, nos habitudes, notre manque de générosité, nos petits défauts, nos gros défauts, forment un obstacle et un écran qui empêchent le Maître de passer à travers nous comme le rayon de lumière passe à travers le cristal pour paraître encore plus lumineux aux yeux de ceux qui regardent ce rayon. Comme il faudrait que nous

ayons cette charité vraie, sincère, réelle; que nous nous oublions avec toutes nos hésitations, nos manques de foi véritable et surtout notre manque de confiance en la divine Providence. Comme il faudrait éliminer tout cela pour être vraiment au service de Dieu et pour être des apôtres.

Seulement mes soeurs, en m'écoutant, vous savez bien que je dis la vérité puisque je suis le premier à ressentir ce que je vous dis. Je suis le premier à souffrir de cette lourdeur et de cette pesanteur de la nature qui empêche la grâce de rayonner autour de nous. Notre tempérament parfois, simplement notre attitude, notre manière de faire, l'intonation dans une phrase suffisent pour arrêter la charité. C'est pourquoi saint Paul disait aux premiers chrétiens: la charité, elle est douce, elle est bénigne, elle est bonne, elle ne croit jamais le mal, elle s'appuie toujours sur Dieu, elle a confiance dans le bien. La charité elle ne passe pas puisqu'elle est le coeur de Dieu lui-même. Eh bien, mes chères soeurs, nous demanderons cela cet après-midi, il faudra bien le demander encore demain car j'ai l'impression que tout ce que je viens de vous dire ne s'accomplira pas dans 24 heures. Surtout, vous autres, les petites, là-bas, les novices, prenez votre patience à deux mains et rappelez-vous que le royaume de Dieu, il exige la patience. Le Seigneur nous a dit que nous devons accomplir l'oeuvre de notre sanctification dans la patience. Mes soeurs, il y a assez longtemps que je vous fais pratiquer cette vertu, je m'arrête.

Mais avant de vous quitter, je tiens à vous dire qu'il y a près d'un mois j'ai fait une démarche auprès du Saint-Siège et j'ai demandé au Souverain Pontife, Jean XXIII de bien vouloir accorder à votre Mère, à l'occasion de ces fêtes, la médaille BENE MERENTI. Le Saint-Père a accédé à notre demande, seulement les parchemins, la médaille elle-même ne sont pas encore arrivés. Nous espérons que tout cela arrivera dans l'octave des fêtes, parce qu'enfin des fêtes ça dure longtemps; mais je tiens à exprimer mes félicitations à votre bonne Mère pour cette marque de confiance que l'Eglise vient de lui manifester. Cette médaille, votre bonne Mère est assez fine pour savoir qu'elle la portera au nom de toutes parce que se sont toutes ses filles qui méritent la médaille BENE MERENTI. Mais enfin, puisque c'est elle qui la portera, vous devrez, mes bien chères soeurs, reconnaître que le Saint-Père l'a honorée dans sa personne et qu'il a voulu souligner d'une façon particulière la grandeur, l'importance des fêtes que nous inaugurons. Et maintenant puisque les fêtes sont commencées, vous pouvez, mes chères soeurs, vous dépouiller de cette attitude, je ne dis pas guindée enfin, de cette attitude un peu sérieuse que vous avez depuis que je parle, vous pouvez entrer maintenant dans le brouhaha des fêtes, aller dîner rapidement, car il faut bien que vous ayez fini avant 1h.30, même si c'est un grand banquet qu'on vous sert.

Alors, mes bien chères soeurs, je vous souhaite de bonnes fêtes. Que le bon Dieu vous bénisse, que la Sainte Vierge fasse descendre sur vous ses plus abondantes bénédictions et que le bon saint Joseph, qui est pour vous un protecteur, étende sur toute votre communauté sa main protectrice et bénissante.

Forcément, le départ de Son Eminence est précipité. Il faut faire trêve aux remerciements qui eussent été de mise après la décoration romaine octroyée à notre révérende Mère Générale. Mais, en un rien de temps, notre cher Cardinal a disparu. L'heure presse pour lui, en effet, puisqu'il doit prendre quelque nourriture avant midi sonné: il célèbre la messe à quatre heures.

En raison de cette heure avancée, nous dînons en silence, afin de permettre à toutes d'observer le jeûne eucharistique puisque la communion de la communauté aura lieu durant la messe vespertine.

A quatre heures, la grand'messe pontificale ouvre le TRIDUUM. Plus de cent trente personnalités ecclésiastiques, une dizaine d'archevêques et évêques, l'ambassadeur de France au Canada, monsieur Francis Lacoste et son épouse, le consul général de France à Montréal et madame Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne, le Maire de Montréal et madame Sarto Fournier, ont répondu à notre invitation. Ils remplissent la chapelle, ornée de roses rouges où Son Eminence va célébrer la messe votive de la Sainte Trinité. L'entrée du cardinal, suivi de tout le clergé, est saluée par le majestueux ECCE SACERDOS MAGNUS de Refice à quatre voix égales. Son Eminence est assisté à l'autel de monsieur J.-B. Vinet, p.s.s., curé de Notre-Dame de Montréal, prêtre assistant; monsieur Roland Léonard, p.s.s., ancien aumônier de la maison mère, diacre d'honneur; le révérend Père A. Sil-lery, m. s., curé de Notre-Dame-de-la-Salette, sous-diacre d'honneur; le révérend Père Philippe Tétrault, p.b., frère de notre chère Mère Tétrault, diacre d'office, et monsieur l'abbé Ovila Bélanger, directeur du Foyer de Charité, sous-diacre d'office.

Sous l'habile direction de monsieur Germain Lalande, p.s.s., la schola du Grand Séminaire de Montréal exécute avec la messe de la Sainte Trinité, la messe CUM JUBILO, polyphonie grégorienne, d'après le superbe arrangement de

Dom Mercure, o.s.b. Cette audition est tout à fait nouvelle pour nous. Les séminaristes la rendent en perfection. Ils chantent à l'Offertoire l'AVE MARIA d'Arcadelt et à la Communion O SACRUM CONVIVIUM de Victoria, à quatre voix.

Les rutilants ornements or et rouge du célébrant et de ses assistants, la magnifique contribution du Grand Séminaire, le sermon du Cardinal constituent en même temps qu'une apothéose des humbles fondatrices, un témoignage de gratitude à la Providence pour la série ininterrompue des faveurs divines accordées depuis trois siècles à la Congrégation.

A l'issue de la messe, les séminaristes attaquent une hymne à saint Joseph qui se chante fréquemment en France, mais que nous ne connaissions pas ici: O FELICEM VIRUM, BEATUM JOSEPH, à trois voix. Monsieur Lalande, spécialement pour les fêtes du tricentenaire, en a fait l'harmonisation et nous fait également don de toutes les copies en musique et de l'accompagnement. Les lectrices de la chronique seront sans doute heureuses, comme nous, de savourer le texte très riche de cette Hymne.

"O homme fortuné, bienheureux Joseph, à qui il a été donné de voir et d'entendre le Dieu que tant de rois auraient désiré voir et ne l'ont point vu, entendre et ne l'ont point entendu! Non seulement tu as pu l'entendre et le voir, mais encore le porter et le serrer dans tes bras, le couvrir de baisers, lui fournir nourriture et vêtement et le prendre sous ta garde!

O homme fortuné, bienheureux Joseph".

Idée vraiment heureuse de terminer ainsi à la gloire de notre Père et Protecteur la première des cérémonies jubilaires. Il sait, le glorieux Patriarche, combien nos célébrations vont raviver au coeur de toutes ses filles la reconnaissance et l'amour pour tous les bienfaits dont il n'a cessé d'entourer notre Institut depuis ses débuts.

Le TE DEUM qui éclate à la sortie comme un hymne de triomphe, nous fait pénétrer dans cette "exultation de l'esprit" réservée aux enfants de Dieu. Son Eminence nous l'avait fait goûter, lui aussi, cette "exultation de l'esprit" en la lumineuse éloquence du sermon qu'il prononçait à l'issue du Saint Sacrifice. Ecoutons-le :

"Memento dierum antiquorum; perpendite annos omnium generationum."

"Souviens-toi des jours d'antan; considérez les années, de génération en génération."

(Deut. XXXII, 7)

Mes Très Révérendes Mères,

Cette recommandation des Saints-Livres est en définitive une invitation discrète à l'allégresse, à la fierté et à la reconnaissance.

En ce troisième centenaire de l'établissement des Hospitalières de Saint-Joseph à Ville-Marie, nous ne saurions cacher nos sentiments de joie et de gratitude. Nous ne pouvons surtout nous défendre de faire monter vers le Seigneur l'hymne de la reconnaissance, en considérant la part qu'Il a prise lui-même dans la fondation de cette maison.

On a bien souvent rappelé les débuts de notre cité. Peut-être s'est-on trop familiarisé avec les expressions d'épopée mystique, de merveilleuses interventions du Ciel pour la fondation, le développement, la protection de Ville-Marie. Et pourtant, il convient éminemment, aujourd'hui plus que jamais, de reprendre les termes pour les appliquer à la réalité qu'évoque ce tricentenaire. A cette époque où les hommes ignorent de façon systématique l'intervention divine dans nos vies, les oeuvres et l'histoire, il importe de mettre en lumière des faits qui attestent cette intervention et de les publier avec toute la conviction de notre foi.

Glorifions donc Dieu à cette heure, en célébrant :

- I- Les origines mystiques de cette institution
- II- Le développement miraculeux de l'oeuvre
- III- L'âme de l'institution qui est l'esprit d'oraison

I

Les origines mystiques de l'institution

1659! Le Grand Siècle s'achemine vers son zénith! Louis XIV prendra bientôt en mains le gouvernement de la France. Déjà l'Eglise, que la Renaissance avait laissée dans l'ombre pendant que la Réforme protestante détournait

d'Elle des pays presque entiers et une partie même des fils de sa Fille aînée, avait réagi par la Contre-Réforme, la véritable Réforme. Le Concile de Trente portait ses fruits dans une restauration solide et consolante.

Peu à peu les âmes se réveillent au sens de la vie chrétienne que trop de générations avaient obnubilé et pollué. Saint François de Sales a fait école et dans la société française ses ouvrages se répandent, sont compris et goûtés par les laïcs à qui ils s'adressent directement. L'influence de saint Vincent de Paul, de Pierre de Bérulle, de Charles de Condren, d'Adrien Bourdoise, de Jean-Jacques Olier, se fait conquérante. Les oeuvres de charité corporelle et spirituelle mobilisent les fidèles.

Ce mouvement religieux qui remuait tous les milieux, habilitait les âmes à une spiritualité éclairée et sérieuse. De fait, de nombreux fidèles comprenaient que la vie reçue au baptême est supérieure à la vie naturelle et qu'elle lui donne un rendement plus efficace en assurant aussi la destinée humaine éternelle.

A ces âmes ouvertes et disponibles à la grâce, Dieu pouvait communiquer ses desseins d'amour. Le 2 février 1630, un de ces pieux laïcs, marié et père de famille, recueilli dans sa prière aux pieds de Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, reçoit un ordre direct du Ciel: "Il lui sembla que Dieu lui commandait de travailler à l'établissement d'une Congrégation de Filles Hospitalières de Saint-Joseph à La Flèche et qu'il lui dictait comme mot à mot le premier chapitre de leurs Constitutions. - Hélas, Seigneur, s'écrie-t-il, que suis-je moi, pour une si grande entreprise? - Mais Dieu lui réplique: "Obéis, obéis, ma grâce te suffit". (L'Hôtel-Dieu, p. 34).

Comme toute manifestation extraordinaire exige la sage interprétation d'un directeur éclairé et prudent, Le Royer de La Dauversière étonné soumet au Père Etienne, récollet, le récit de ce qui lui est advenu. Le religieux lui conseille de s'adresser à un Père de la Compagnie de Jésus. Le Révérend Père François Chauveau, jésuite expérimenté, ne permet pas à son pénitent de s'arrêter à cette pensée qu'il qualifie de "pieuse chimère". Mais le plan divin est arrêté, les sollicitations ne cesseront pas.

La nouvelle Congrégation d'Hospitalières doit être fondée à La Flèche en vue d'un Hôtel-Dieu à desservir, à Montréal dans la Nouvelle-France. La deuxième injonction date de 1631. C'était une trouée sur l'avenir, une vision du sens de l'Histoire que seul un Dieu éternel peut communiquer à l'intelligence humaine.

En 1634, le 2 février, mademoiselle de la Ferre reçoit à son tour, dans la chapelle Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, une grâce d'élection. Elle a 42 ans. Alors qu'elle supplie le Seigneur de lui montrer en quelle manière elle pourrait lui témoigner son amour, "une salle spacieuse et des lits rangés des deux côtés", s'étale sous son regard. Intérieurement, elle entend Notre-Seigneur lui dire: "C'est là que tu dois me servir". Elle soumet à monsieur Le Royer de La Dauversière dont elle connaît l'expérience dans les voies spirituelles, sa perplexité au sujet de la vision. L'homme de Dieu lui répond: "Il y a longtemps, mademoiselle, que le Seigneur m'a fait connaître que vous devez être la pierre angulaire d'une nouvelle Congrégation que nous devons ériger à sa gloire et qui doit être dédiée à la

Sainte-Famille sous le nom et la protection spéciale de saint Joseph." Et M. Le Royer, lui découvrant une partie des ordres du ciel, touchant la communauté qu'il a mission d'établir, ajouta: "Il nous faut travailler à cette oeuvre, puisque Dieu a bien voulu nous donner une intelligence particulière pour procéder à son établissement" (o.c., p. 39).

"En 1634, monsieur de La Dauversière, trésorier de La Flèche, eut une vision de l'île de Montréal, avec mandement d'y établir une colonie." (Belmont, Histoire du Canada d'après un manuscrit à la bibliothèque du Roi à Paris, cité dans l'Hôtel-Dieu, p. 40) Nouveau recours au Père Chauveau. Monsieur Le Royer décrit avec détails au religieux l'île de Montréal qu'il n'a jamais vue et lui expose qu'il faut la peupler et y construire un hôpital. Devant cette nouvelle déclaration, le Jésuite reconnaît la réalité des faits mystiques de la vie de son pénitent. Il propose à celui-ci de rencontrer le seigneur de Fancamp. Le gentilhomme, mis au courant de l'oeuvre de Montréal, s'offre spontanément comme associé. Fort riche, livré lui aussi à la recherche de Notre-Seigneur qu'il désire connaître et servir de plus en plus, il appuiera de son avoir, de son activité et de son influence la fondation de notre ville, comme celle de l'Hôtel-Dieu.

La rencontre de monsieur de La Dauversière avec monsieur Olier, à Meudon, en 1635, s'insère elle aussi dans le déroulement mystique de l'entreprise que le Ciel a décrétée et pour laquelle il mobilise les âmes de son choix. "En 1635, dit la chronique, Jérôme étant allé à Paris pour l'établissement de la Maison de Montréal et étant à Meudon chez M. de Châteauneuf (Pierre Séguier) lors garde des sceaux, il entra par un bout de la galerie et monsieur Olier entra par l'autre, et, sans se connaître, sans s'être jamais vus, ils coururent l'un à l'autre et ils s'embrassèrent et, s'étant communiqué leurs desseins, il se trouva qu'ils avaient la même passion de travailler à la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France et ils ont toujours, depuis, agi de concert pour ce grand dessein" (Hôtel-Dieu de Montréal, o.c., p. 49).

La Dauversière, Olier et Fancamp méditent et discutent les plans qui aboutiront à la colonisation de l'île de Montréal; monsieur de Renty, un autre mystique du XVII^e siècle, devient bientôt le quatrième associé. A ces noms se joignent ceux de madame de Bullion, la "bienfaitrice anonyme" toute dévouée à l'extension du règne de Dieu par la colonisation de Montréal et le soin des malades en cette fondation, par l'érection de l'Hôtel-Dieu, et de monsieur de Kériolet auxquels celui de Mlle Mance s'adjoindra bientôt.

Monsieur de La Dauversière rencontre en 1640, un jeune officier de 29 ans, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve qui, "sans ambitionner d'autre honneur que de servir Dieu et le Roi dans la profession des armes," se met à la disposition de l'homme de Dieu. A ce propos, Dollier de Casson écrira: "Ce brave et incomparable gentilhomme rencontré, les Associés ne songèrent plus qu'à ce procurer de l'argent et à s'assurer de bons hommes afin de faire une belle et considérable dépense pour Dieu et l'honneur de la France en leur première levée de boucliers..." (o.c., p. 19).

Ainsi la fondation de Montréal, comme celle de l'Hôtel-Dieu, remonte à 1630, alors que la Congrégation des Hospitalières de La Flèche, dans la communication du Ciel à monsieur de La Dauversière en était désignée comme

la première étape. Toutes les personnes qui s'y dévoueront recevront d'En-Haut leur mandat par des communications spéciales de la grâce et qui tissent l'histoire de ces débuts, des fils surnaturels d'une authentique mystique.

II

Le développement miraculeux de l'oeuvre

Les origines de Ville-Marie se confondent intimement avec celles de l'Hôtel-Dieu. L'oeuvre hospitalière subira les fluctuations du pays de mission pour lequel elle existe. Monsieur de La Dauversière se dévoue constamment à la double entreprise pour mener à terme, en dépit des difficultés qui traversent toujours les oeuvres de Dieu en ce monde, la fondation des Hospitalières de La Flèche et l'établissement de Ville-Marie. Le 18 mai 1636, en la fête de la Très Sainte Trinité, la Congrégation prend corps. Simultanément, le Grand Mystique chez qui la prière inspire et commande l'apostolat, fait de La Flèche le "magasin de Montréal". De cette petite ville partira pour Québec, en 1640, le premier envoi de vivres et de munitions en vue de l'expédition de 1641, destinée à la colonie de Montréal. De là partira aussi en 1659 le premier contingent des Hospitalières de Saint-Joseph.

Les dix-neuf années qui s'écoulent entre ces deux gestes missionnaires du Fondateur mettent en relief la figure attachante de la première laïque chez nous, Jeanne Mance. Noblesse de coeur, bonté d'âme, dévouement pur et désintéressé, grâce et distinction, esprit d'initiative, sûreté de jugement, brillent dans cette fille de France, fleur de la Champagne et qui s'embarque avec le premier contingent de Montréal. "A vrai dire, (écrira Dollier de Casson), il fallait que ce fût une personne toute de grâce pour venir alors dans ce pays si éloigné, si sauvage et si incommode" (Histoire de Montréal, p.11).

Co-fondatrice de Montréal, comme l'on s'est plu à la présenter, elle y vient comme précurseur et gardienne de l'oeuvre de monsieur de La Dauversière, l'Hôtel-Dieu de Montréal, filiale de celui de La Flèche. Elle en est l'administratrice à vie de par la volonté de madame de Bullion qu'elle rencontre en fin de janvier 1641. Les deux âmes apostoliques échangent leurs aspirations surnaturelles et s'unissent pour la vie dans une promesse de dévouement à l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

Mais comment cette oeuvre s'établira-t-elle? Ici, il faut croire au miracle pour accepter les faits. L'insistance des groupes religieux et civils établis à Québec et qui veulent y retenir monsieur de Maisonneuve et mademoiselle Mance, fait état de l'impossibilité de l'établissement d'une colonie sur l'île de Montréal. La détermination de mademoiselle Mance, comme celle de monsieur de Maisonneuve, reste inébranlable. Les engagements pris envers madame de Bullion et monsieur de La Dauversière seront respectés.

Déjà toute illusion doit céder à l'évidence, l'entreprise est humainement téméraire. Nonobstant les pronostics pessimistes des opposants, samedi, le 17 mai 1642 Ville-Marie accueille ses fondateurs et ses premiers colons. Dès le printemps 1643, la Relation du Père Vimont signale à Montréal un hôpital et des malades. L'on sait les attaques des Agniers contre Ville-Marie. Pendant une vingtaine d'années, le poste de Montréal demeure la cible

constamment visée et attaquée. Les blessés se multiplient. Il est urgent qu'un hôpital organisé les puisse abriter. De fait, monsieur de Maisonneuve et mademoiselle Mance ne tardent pas à en faire élever les murs pendant qu'en France, monsieur de La Dauversière et madame de Bullion travaillent de concert à assurer les fonds pécuniaires et à préparer l'exode des Hospitalières qui devront rejoindre l'admirable administratrice qui les supplée au poste.

L'oeuvre de l'hôpital, parallèlement à la colonie mariale, se crée, se maintient et se développe de façon miraculeuse. Miracle que la conduite morale, non seulement édifiante mais héroïque des colons! qui inspire au Père Vimont ce témoignage dans la Relation de 1643: "Il semble que la résolution de se donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s'établir en la Nouvelle-France. Ce n'est pas une petite faveur de Dieu sur le pays." (Hôtel-Dieu, p. 115) Miracle que l'efficacité des démarches que continue en France monsieur de La Dauversière en faveur de Ville-Marie, afin que la congrégation religieuse fondée à La Flèche y établisse un hôpital "pour soigner les malades Français ou Sauvages et, par ce moyen, propager le culte de la Sainte-Famille et de son auguste Chef et enfin, promouvoir à cette fin la colonisation et l'évangélisation de cette île." (o.c., p.40)

Miracle que la survie au travers des détresses matérielles qui, à maintes reprises, déterminent des démarches d'urgence de la part de mademoiselle Mance et chez madame de Bullion, des efforts toujours accrus en faveur de l'oeuvre. Miracle que la victoire dans une lutte pacifique certes et sans contestation, mais qui menaça fortement de faire de l'Hôtel-Dieu de Montréal la succursale de celui de Québec, en substituant la bien méritante fondation de Dieppe, déjà active sur le Cap Diamant, à celle de La Flèche.

Le 2 juillet 1659, monsieur de La Dauversière conduit à bord du Saint-André les trois premières missionnaires de La Flèche. Heureux, il récite le NUNC DIMITTIS, il peut mourir en paix et en joie. Il voit enfin accompli l'engagement auquel, depuis 1630, il a voué son activité et ses efforts. C'est dans un pays de mission que s'installent les trois religieuses, une mission chez des Sauvages qu'il faut gagner au Christ. Mais la Rédemption est une oeuvre de sang. "Sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon." (Hébr. IX, 22) Monsieur de La Dauversière finira ses jours dans l'épreuve. Il expérimentera la dure condition du succès apostolique, selon l'Évangile même, "si le grain de froment ne tombe pas en terre pour mourir, il demeure stérile; mais s'il meurt, il fructifie abondamment." (Jean XII, 24) La semence de la vie de monsieur de La Dauversière portera son fruit abondant. L'Hôtel-Dieu traversera les années de guerre, de privations, de lutte contre l'esprit chrétien que traversera Montréal. Il restera debout; il se relèvera même après des incendies destructeurs. Son histoire, comme celle de Ville-Marie, tient du miracle, répétons-le. Glorifions-en Dieu en reconnaissant hautement sa paternelle et toute-puissante intervention!

III

L'âme de l'institution qui est l'esprit d'ORAIISON

La vie suppose un principe qui la maintient. Une oeuvre participe de l'intelligence qui l'a conçue et qui lui a déterminé sa fin. Préciser une

fin, c'est du même coup envisager les moyens nécessaires à son obtention. L'institution qui, depuis 300 ans, prodigue à Montréal des bienfaits corporels et spirituels, a surgi du plus pur mysticisme. Ses fondateurs lui ont insufflé leur esprit d'oraison. De cet esprit, devenu son âme, dépend sa vie et sa fécondité.

Juger une institution catholique du simple point de vue du rendement extérieur et du progrès matériel, constitue une profanation qui confine au sacrilège. Ce jugement exclusivement humain peut se qualifier d'injurieux à l'Eglise et à ses fils dont il semble ignorer la valeur, l'idéal et l'activité transcendante. L'Eglise entend certes que l'on ne recule devant aucun effort pour assurer l'efficacité humaine d'une oeuvre qui dépend d'elle. Ici encore, l'Histoire apporte des témoignages non équivoques. Toujours à l'affût du progrès sous toutes ses modalités, elle recommande aux fidèles de se mettre au pas quand elle n'a pas été elle-même l'initiatrice de la marche en avant.

Mais l'Eglise a toujours tenu par-dessus tout au respect de la hiérarchie des valeurs. A toute institution qui relève de son autorité, elle enjoint de tenir à l'esprit qui la doit animer. Quand il s'agit d'une oeuvre où la personnalité humaine est en jeu, elle surveille de façon plus étroite et livre des directives adaptées. L'hôpital catholique ne se classe-t-il pas en première ligne parmi ces institutions? Il reçoit des personnes humaines affligées par la maladie. Une thérapeutique éclairée doit pouvoir assurer soulagement et guérison aux corps. Mais aurait-on atteint la personne si l'on bornait son souci à dominer le mal physique qui la diminue?

"On dit partout, affirmait Pie XII de glorieuse mémoire, s'adressant aux membres du Premier Congrès International des Religieux à Rome (6 déc. 1950), on dit partout, comme vous le savez, que la charité envers le prochain perd peu à peu son caractère religieux et se laïcise. Mais la bienfaisance, qui n'a pas son principe dans la foi mais qui vient d'ailleurs, n'est pas la charité et ne peut pas être appelée catholique. La charité a une dignité, une inspiration, des moyens que la simple philanthropie, même munie de richesses et de ressources, ne possède pas. Ainsi, les religieuses catholiques qui soignent les malades, comparées à celles qui exercent le même emploi uniquement pour un motif d'humanité ou d'intérêt, ont quelque chose qui les distingue et les rehausse. Elles peuvent parfois être inférieures en ressources techniques, et aujourd'hui, même sur ce point nous les engageons à ne point se laisser distancer, bien plus à prendre de l'avance. Cependant, là où travaillent les religieuses qui ont dans leur coeur l'esprit vivant de leur Institut, qui sont prêtes chaque jour à donner leur vie pour l'amour du Christ en faveur des infirmes, règne une atmosphère dans laquelle la vertu accomplit des merveilles que ni les inventions techniques ni le médecin ne peuvent accomplir. Par conséquent, que les Ordres et les Congrégations professant la vie active, aient devant les yeux et pratiquent tout ce qui peut faire briller dans leur travail les traits divins et allumer dans les secrets de la conscience pure la face du Saint-Esprit." (La Doc. Cath., 1950, col. 1675-76)

De la communication céleste d'où origine votre oeuvre, il ressort que le bien des âmes doit aller de pair avec les préoccupations médicales des

Hospitalières. Or, la loi est inéluctable, pour atteindre les âmes, l'apôtre doit communier à l'Esprit-Saint, artisan divin de toute sanctification. Plus intime sera cette communion, plus efficace s'avérera l'activité. "L'oraison pour laquelle monsieur de La Dauversière, cet homme si agissant, avait un attrait particulier demeurait toujours sa suprême ressource", a-t-on écrit (Manuscrit de Mère Péret, cité dans Hôtel-Dieu, p. 40).

La vie de Mère La Ferre et de ses compagnes, les exemples qu'ont semés à Ville-Marie les trois missionnaires de 1659, la ferveur des premières novices canadiennes pour qui le martyre devenait un objectif normal, l'histoire tout entière des trois siècles de votre Hôtel-Dieu, corroborent notre assertion: L'âme de l'institution est l'esprit d'oraison.

Pour passer aux générations futures le flambeau qui vous fut remis par les générations d'hier, pour que l'institution de 1659 et de 1959 demeure vivante et vivifiante, pour que l'Hôtel-Dieu de Montréal apparaisse toujours à la hauteur de ses origines mystiques, qu'il puisse escompter le développement constant que la protection divine assure à la fidélité, vous lui garderez donc son âme, L'ESPRIT D'ORAISON.

Ainsi, selon le mot de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, glorieusement régnant, et qu'il écrivait au sujet des religieuses dans sa première Encyclique: "Non seulement vous pouvez pourvoir à votre salut d'une manière plus facile et plus heureuse, mais vous pouvez aider grandement l'Eglise, soit dans les nations chrétiennes, soit dans les terres lointaines où ne brille pas encore la lumière de l'Evangile." (La Doc. Cath., 19 juillet 1959, col. 915)

A m e n !

On devine l'émotion qui accueille ces paroles et quelle nouvelle note de profonde action de grâces elles font jaillir de nos cœurs.

Après cette émouvante cérémonie, un dîner d'honneur réunit nos hôtes au gymnase de l'Ecole des Infirmières, magnifiquement transformé sous les décorations jubilaires. Après la bénédiction de Son Eminence qui tombe sur les tables étincelantes, notre Cardinal invite les convives à rester debout pour l'audition d'un message de Rome, dont voici la teneur:

L.T.R. Supérieure Générale,

Occasion tricentenaire arrivée Hospitalières Saint-Joseph Montréal, Souverain Pontife, invoquant sur Congrégation abondantes grâces, envoie grand coeur vous-même toutes religieuses Institut paternelle bénédiction apostolique

Cardinal Tardini

A Canadian Pacific

C.D. 1R



TELEGRAM

WORLD WIDE COMMUNICATIONS

"The filing time shown in the date line is STANDARD TIME at place of origin. Time of receipt is STANDARD TIME of place of destination. SEP 26 1 06 PM '89

RAC249-OC RAV251 ACRA1432/TG2286/VT278 34 VIA MRT

VATICANCITY 26 NFT

LTF SUPERIEURE GENERALE 1980

251 OUEST AVENUE PINS MTL

OCCASION TRICENTENAIRE ARRIVEE HOSPITALIERES SAINT JOSEPH MONTREAL

SOUVERAIN PONTIFE INVOQUANT SUR CONGREGATION ABONDANTES GRACES

ENVOIE GRAND COEUR VOUSMEME TOUTES RELIGIEUSES INSTITUT

PATERNELLE BENEDICTION APOSTOLIQUE

CARDINAL TARDINI

251

Immédiatement après ce précieux message, une équipe bien stylée commence le service interrompu à sept heures précises, pour la récitation du chapelet de la croisade. Le poste C.K.A.C. a installé ses fils émetteurs dans la salle même du banquet. Son Eminence s'agenouille devant un gracieux petit oratoire de la Très Sainte Vierge, pendant que les autres invités répondent aux prières de leur place. Un silence imposant et un grand recueillement baignent l'assistance, tandis que les ondes portent au quatre coins de la province la mélodie des AVE. Après la bénédiction de Son Eminence le repas se poursuit avec entrain, puis vient l'heure des toasts, des plus agréables. La France parle par la bouche de monsieur l'Ambassadeur.

Eminence Révérendissime,
Très Révérende Mère Supérieure Générale,
Messeigneurs,
Messieurs les Membres du Clergé,
Chers Fidèles Canadiens,

Voici donc trois cents ans qu'arrivaient "en Canada", comme on disait alors, les premières Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Et nous voici assemblés pour commémorer cet événement, en soi si modeste -- qu'est-ce, au yeux du monde, que le voyage de trois pauvres femmes, vouées au service des malades? -- mais de si haute signification spirituelle, et porteur, dès lors, de si grandes et si durables conséquences sur le plan religieux, sur le plan social, même sur le plan "politique", au sens pur, au sens hellénique du mot.

Ce respect, cette observance des grands anniversaires peuvent paraître futiles. Ils ont pourtant une remarquable force éducative. Ils nous obligent en effet à réfléchir, à évoquer une époque révolue, à prendre la mesure du temps écoulé; à comparer, à l'apparente insignifiance d'une origine, les résultats d'un long développement; à retracer la courbe d'un mouvement de l'histoire; à lire dans ce dessin temporel, le dessein surnaturel qu'il a servi. Ils nous contraignent aussi à un retour sur nous-mêmes; dans le dessin de notre vie, trouvera-t-on, plus tard, un dessein supérieur? Et nous ne pensons pas ici au jugement des hommes, mais au jugement qui nous attend au dernier de nos jours.

Peut-être y a-t-il dans la succession de ces célébrations solennelles qui viennent, à longs intervalles, visiter les générations descendantes -- peut-être y a-t-il une sorte de mélancolie. Sur le dépliant, composé avec tant de goût, qui nous annonçait ce triduum d'action de grâces, n'avons-nous

pas lu deux quatrains, tendres et naïfs, extraits des "chants séculaires" récités aux Fêtes de 1909 pour célébrer le 250^e anniversaire de l'arrivée des Hospitalières à l'Hôtel-Dieu de Montréal?

"Il est bien loin le jour où dans Ville-Marie,
Trois Vierges accouraient, bravant la pénurie...
O grand jour mémorable où ces illustres filles...
Laisaient pour l'hôpital, leurs hôtels, leurs familles..."

Mon Dieu, nous disons-nous, qu'étais-je en 1909? Un petit enfant et sans doute beaucoup d'entre vous, qui ne sont pas si vieux que moi - ou si vieilles - pensent-ils: "Mais je n'étais pas né!" Et pourtant, en ce temps lointain, où tout nous paraît avoir été serein, facile, de vieux prêtres, de vieilles religieuses, s'émerveillaient déjà que ces débuts vénérables fussent tellement anciens!

Nous aussi, aujourd'hui, nous méditons ce haut-fait d'il y a trois siècles. Il y aura d'autres fêtes, ici, en l'an 2009!

Au cours de son second voyage d'exploration dans les eaux canadiennes en 1535-1536, Jacques Cartier, remontant le Saint-Laurent, abordait, juste avant l'impasse des rapides de Lachine, en cette île dominée par un mont qu'il appela Royal, et au pied duquel il trouva un petit village indien appelé Hochelaga.

Lorsque Champlain vint, à son tour, pour la première fois, en ces lieux, quelque soixante-sept ans plus tard, Hochelaga avait disparu. En 1611, il y fondait une minuscule colonie, qu'il appelait Place Royale. Mais les guerres entre Hurons et Iroquois rendaient bientôt cette "place" intenable.

Les vrais débuts d'un Montréal qui ne devait jamais plus, par la suite, cesser de croître et de grandir, se produisirent trente ans après, en 1642, avec l'arrivée du Sieur Chomedey de Maisonneuve. Celui-ci, en effet, installait, au pied du Mont, à l'intérieur d'une palissade, quelques maisons, une chapelle, et, avec le concours de cette courageuse Champenoise, de cette sainte laïque, que fut Jeanne Mance, un premier petit hôpital à Ville-Marie était ainsi fondé.

Trois ans plus tard, l'Hôtel-Dieu, bâtie en bois de soixante pieds sur vingt-quatre, était construit, en grande partie au moyen de dons réunis en France par la veuve d'un riche financier, Madame de Bullion. Jeanne Mance avait été trois fois en France pour chercher des fonds, et recruter de l'aide. Mais il n'était point facile alors de persuader des jeunes filles ou des jeunes femmes de quitter la France pour aller se dévouer à d'ingrates besognes, dans un pays dont nous avons peine aujourd'hui à imaginer la rudesse, la sauvagerie, et le danger. Songez que l'héroïque exploit de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, soutenant, jusqu'à la mort, l'assaut de trois cents Indiens, devait se produire aux rapides du Long-Sault, au-dessous de Hawkesbury, à moins de soixante milles d'ici, à peine un an après l'arrivée des trois religieuses que nous fêtons aujourd'hui.

Comme nous l'a si admirablement montré Son Eminence le Cardinal Léger, à l'issue de la magnifique cérémonie de ce soir, c'est à ce point de l'histoire de Montréal que l'on admire le déroulement et l'aboutissement d'événements que l'on doit bien appeler providentiels. Il fallait, à ce moment

précis des débuts de la colonisation, en ce lieu d'extraordinaire élection qu'était le confluent du Saint-Laurent et de la rivière Ottawa, le concours d'hommes et de femmes absolument désintéressés, mus par un idéal surnaturel, et capables d'une totale abnégation, au service physique et spirituel des Indiens aussi bien que des Européens. Ces concours se manifestèrent à point nommé. C'est en 1641 que ce prêtre inspiré, ami de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, et du Père de Condren de l'Oratoire qui est ardent missionnaire d'Auvergne et de Bretagne, Jean-Jacques Olier, "gloire et ornement insigne du Clergé de France", fondait à Paris sa Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, voués à la formation des aspirants au Sacerdoce.

Quels services les Messieurs de Saint-Sulpice n'allaient-ils pas rendre, de par la volonté expresse de leur fondateur, en terre canadienne, et singulièrement à Montréal!

En 1653, c'était Marguerite Bourgeoys - une autre Champenoise - qui venait rejoindre Jeanne Mance en son hôpital, ouvrait cinq ans plus tard la première école de filles du Canada, et obtenait enfin la permission de fonder, chose presque inouïe à l'époque, un ordre de religieuses séculières, plus adapté qu'un ordre cloîtré aux nécessités de la vie en pays neuf.

Mais n'est-il pas proprement merveilleux que, environ un quart de siècle plus tôt, eût été fondé, en France, l'Institut qui devait être prêt en 1659 à fournir à Jeanne Mance, les collaboratrices religieuses dont son Hôtel-Dieu allait avoir tant besoin?

Parmi les vieux noms de France qui, lorsque nous parcourons les rues de la grande métropole, frappent si agréablement nos oreilles et nos yeux figurent celui de "La Dauversière". Jérôme le Royer de la Dauversière fondait en 1636, dans sa ville natale de la Flèche, dans la Sarthe, sous le vocable encore fort rarement utilisé à cette époque, de Saint-Joseph, l'Institut des Religieuses Hospitalières.

Comme M. Olier, ni le "Père" de la Dauversière, ni sa collaboratrice, Mère Marie de la Ferre, première supérieure de l'Institut des Religieuses Hospitalières de la Flèche, ne devaient jamais quitter la France. Mais ils devaient y travailler, d'intention expresse, avec une ardeur et une activité extraordinaires, pour ce Canada qu'ils ne devaient point voir. Comme d'autres ont pu mériter la palme du martyr sans l'avoir subi de fait, on peut dire d'eux qu'ils ont été, sans bouger, d'authentiques et féconds missionnaires.

Jeanne Mance, après avoir administré pratiquement seule pendant dix-sept ans son Hôtel-Dieu de Ville-Marie, venait frapper en 1659 à la porte de l'Institut du Père Le Royer.

Quelques semaines plus tard, elle embarquait à La Rochelle sur le "Saint-André", avec Marguerite Bourgeoys, entourée des quatre compagnes avec lesquelles elle allait fonder, à Montréal, sa Congrégation de Notre-Dame, et avec trois Religieuses Hospitalières "données" à Jeanne Mance et au Canada par le Père Le Royer et par Mère de la Ferre.

Leur départ de la Flèche avait donné lieu à une émeute populaire, tant étaient redoutés les périls du voyage à travers l'océan et du séjour en terre canadienne, tant cruel paraissait l'exil - définitif - de ces trois femmes héroïques: Mère Judith Moreau de Brésoles, Mère Catherine Macé, Mère Marie Maillet.

Soixante-sept jours de traversée! Et quelle traversée, avec une épidémie de typhus éclatant au départ, et faisant rage jusqu'au mouillage de Québec!

Encore seize jours de navigation en canot sur un Saint-Laurent "presque aussi désert disent les chroniques du temps que les épaisses forêts qui le bordent des deux côtés". Le 20 octobre 1659, nos trois Hospitalières débarquaient à Ville-Marie. Monsieur de Maisonneuve et monsieur Vignal, Sulpicien, les conduisaient à la maison de Mlle Mance, demeurée quasi-mourante à Québec.

Quinze jours plus tard à la Flèche, le 6 novembre, monsieur de la Dauversière, sa mission accomplie, rendait son âme à Dieu. La tâche des Hospitalières de Montréal commençait.

Qui n'admirerait ces voies de la Providence rarement aussi manifestes que dans l'histoire dont nous venons de retracer le cours?

Il serait bien malséant, à moi, laïque, de prononcer, devant un tel auditoire, un sermon. Mais, s'il ne peut s'agir d'édifier autrui, il est permis sans doute de se dire édifié!

En remerciant, maintenant, la Très Révérende Mère Supérieure Générale de l'honneur profondément apprécié qu'elle m'a fait, en m'invitant ce soir à prendre la parole, et Son Eminence Révérendissime le Cardinal Léger, de son habituelle bienveillance à mon égard, je leur demande la permission de saluer, en qualité de représentant de mon Pays au Canada, celles de mes soeurs de France, venues de la Flèche, de Beaupréau et de Nîmes, pour célébrer, avec leurs soeurs du Canada ce grand souvenir des origines de leur Ordre au Nouveau-Monde.

A la fierté religieuse qu'elles éprouvent en ce jour, je veux joindre l'expression de ma fierté de Français, qui trouve en vous, nos soeurs canadiennes, un de ses plus justes sujets.

Et Son Eminence prend la parole. Il remercie monsieur l'Ambassadeur de France d'être au milieu de nous ce soir. Depuis trois cents ans bien des choses ont changé, dit-il. D'abord la salle où nous sommes réunis ressemble très peu au premier hôpital de Ville-Marie et nos trois chères premières Mères seraient sans doute un peu étonnées de voir les Hospitalières à table en compagnie de personnages n'appartenant pas à leur Ordre, et ne manifestant pas peut-être en leur vie toute l'austérité qu'elles entretenaient dans leur coeur.

Mais veuillez croire, mes chères Mères, continue Son Eminence, que la présence de tous ces évêques, de ces Pères généraux et provinciaux et autres membres du clergé est un témoignage de reconnaissance. L'Hôtel-Dieu est vraiment l'hôpital du clergé. Nous sommes reçus ici par des mères, par des religieuses qui honorent le sacerdoce, qui sont heureuses de se dévouer auprès de l'élite, et c'est de tout coeur que nous sommes venus aujourd'hui célébrer cet anniversaire glorieux.

Son Eminence nous engage ensuite à marcher dans les traditions de celles qui nous ont apporté l'esprit de nos fondateurs. Continuez, dit-il, à être, dans notre ville, les témoins authentiques de la charité du Seigneur. C'est le voeu que nous formons en terminant ce banquet. Allons maintenant, communier profondément, par le théâtre, comme nous l'avons fait jusqu'à cette heure, à l'esprit qui a présidé à la fondation de cet Institut.

Et l'horloge tourne. Si bien qu'il est 8h.30 lorsque nos invités entrent à l'auditorium pour la présentation du jeu scénique: VERS LA TERRE PROMISE.

Ce jeu scénique que chère Soeur Béatrice Hébert de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a préparé avec amour et piété filiale, est une évocation des trois siècles de notre histoire. Evocation splendide et très fidèle que nos élèves infirmières et les étudiants du Séminaire des Saints-Apôtres interprètent d'une façon touchante. L'auteur s'attarde davantage sur la valeur morale de nos trois premières Mères dont nous célébrons l'arrivée au pays. Son jeu découvre aux yeux des spectateurs le courage et l'héroïsme de ces filles de France qui quittent leur rang social et leur fortune pour embrasser la vie austère d'un Institut religieux naissant. Qui s'expatrient pour s'en aller vers un pays barbare où l'Iroquois farouche massacre tout sur son passage. Puis, l'on voit l'oeuvre de Dieu s'accomplir, grandir, rayonner. Les Hôtels-Dieu surgissent, se

dilatent, essaient jusqu'en Acadie, au Pérou, en Afrique où la charité s'exerce dans toute sa force et tout son éclat comme le souligne puissamment l'apothéose finale.

Et son Eminence remercie les acteurs et les actrices avec une légère pointe de malice. Même s'il se fait tard, dit-il, et même si nous avons passé une partie de la journée avec vous, mes chères Mères, veuillez croire que c'est de tout coeur que nous l'avons fait. Il est impossible de séparer l'histoire religieuse de Ville-Marie de l'histoire de l'Hôtel-Dieu, continue le Cardinal. Ces deux oeuvres expriment la vitalité de notre Eglise et il fait bon revenir à ses origines afin de faire encore des actes de foi comme nos ancêtres. Puis son Eminence démontre l'orgueil de notre siècle qui oublie la grandeur de Dieu. Il parle de notre marche vers la vraie "Terre promise" où il n'y aura plus de pleurs, plus de douleurs. Enfin une terre où il n'y aura plus d'hôpitaux, plus d'assurance-santé. Rien de tout cela, nous verrons Dieu face à face. C'est pour nous apprendre tout cela, conclut Son Eminence, que nos premières missionnaires sont venues ici, et que ces femmes ont traversé l'océan et qu'elles ont enduré tant de misères durant des siècles. Et notre vénéré archevêque termine en renouvelant ses remerciements.

Et la nuit tombe sur ce jour chargé de bénédictions. Une nuit sereine et tiède où l'Hôtel-Dieu, citadelle de la charité, profile sur le firmament sombre son imposante silhouette de pierre. Un 300 scintille sur la marquise du pavillon Le Royer. Dans les reflets multicolores qui embrasent l'auvent, une scène historique hardiment se détache. Elle représente l'arrivée des trois premières Hospitalières à Ville-Marie, réplique fidèle de la verrière qui orne l'entrée du pavillon de Bullion. L'oeuvre à la peinture à l'huile est de mademoiselle Gisèle Gobard, française d'origine, employée à l'Ecole de nos Infirmières. Les

personnages, découpés sur le bois, mesurent sept pieds. L'effet est palpitant de vie et évoque bellement le premier geste des pionnières de notre communauté en sol montréalais.

2 octobre

Le deuxième jour du triduum verra les mêmes solennités que la veille se dérouler aux mêmes endroits et renouveler les mêmes élans d'action de grâces et de jubilation. Cette journée consacrée aux laïques: amis et bienfaiteurs de la communauté, groupera, parmi nos invités, la majorité des médecins de l'Hôtel-Dieu et leurs femmes. Le consul général de France à Montréal et madame, présents à la messe du premier octobre, assisteront aujourd'hui au dîner d'honneur et au jeu scénique.

Une mention est bien due à tous ces amis véritables à qui la reconnaissance de la Congrégation est acquise. Depuis trois cents ans, l'admirable générosité de nos médecins, de nos bienfaiteurs a seule permis à notre oeuvre de survivre et de prospérer. Instruments des bontés de la Providence de Dieu à notre égard, en cette qualité, ils sont de notre grande famille et ils occupent un rang de choix dans la gratitude des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

A la messe matinale de la communauté que célèbre, à 6h.20, monsieur l'aumônier Auguste Ferland, p.s.s., toute l'assistance communautaire chante et prie à l'unisson, la "Messe dialoguée avec chants", d'après le livret du Centre des Trois-Rivières. La mélodie empruntée, pour une large part, au grégorien des messes et autres thèmes liturgiques, rend la piété plus vivante. Et quand les derniers neumes de la bénédiction filiale ont harmonisé le "Bénédissons le Nom du Seigneur, le Roi des cieux. Restons-lui soumis en tout temps, et en tout lieu, et nous serons toujours heureux", nous sentons vraiment la louange de toute la

Congrégation rendre gloire à Dieu pour les bienfaits sans nombre accordés depuis trois siècles à notre Institut.

La louange et l'action de grâces, elles jaillissent encore en chant d'exultation à l'issue de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, quand la chorale de la communauté entonne le beau MAGNIFICAT de Larivière dont les paroles des couplets sont adaptés à nos fêtes.

Mon âme en ce jour glorifie
Le Dieu qui Te combla de grâces, de bonheur.
Par Toi, je veux chanter, douce Vierge Marie,
Les dons, les bienfaits du Seigneur. MAGNIFICAT

Le TE DEUM du beau Tricentenaire
Mère, vers Toi, monte de tous les coeurs,
Nous Te chantons en ces jours jubilaires
Aux fiers accents de nos hymnes vainqueurs. MAGNIFICAT

Du ciel d'azur, notre Mère et Modèle,
Daigne à jamais nous guider, nous bénir;
Inspire-nous tes ardeurs et ton zèle
En ces grands jours, fête du souvenir. MAGNIFICAT

En tête des amis et bienfaiteurs de la Congrégation, le vénéré Pasteur de nos soeurs de Bathurst, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Camille LeBlanc, figurera dans la splendeur de la messe pontificale qu'il célébrera en ce deuxième jour d'action de grâces. Il sera assisté de monsieur Auguste Ferland, p.s.s., aumônier de la maison mère, prêtre-assistant; de monsieur Emile Lépine, p.s.s., curé de Saint-Jacques et ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu, diacre d'honneur; du révérend Père Fortier, m.s., chapelain de l'Hôtel-Dieu, sous-diacre d'honneur; du révérend Père Dominique Bonin, o.f.m., diacre d'office; du révérend Père Isabelle, m.s., chapelain de l'Hôtel-Dieu, sous-diacre d'office.

La chorale des Frères de la Congrégation Sainte-Croix, sous la direction du révérend Frère Vianney St-Michel, frère de notre novice, Soeur M. St-Michel, a bien voulu accepter le chant. La messe votive de Saint-Joseph ADJUTOR, nous ouvre la richesse de ses textes et de son plain-chant. Les voix en font jaillir les



Messe pontificale du 2 octobre. Son Excellence Révérendissime Mgr C. Leblanc officie
Le Révérend Père Léon Pouliot, s.j., fait le sermon de circonstance

syllabes saintes avec respect pour la suprême louange qui monte vers le Créateur par le sacrifice de notre sainte religion. Après l'Évangile, le révérend Père L. Pouliot, s.j., donne le sermon de circonstance. La parole sacrée émerge d'un solide terrain historique. Nous en reproduisons ici le texte IN EXTENSO.

Le 20 octobre 1659, trois Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph arrivaient à Montréal. C'était l'ultime couronnement au dessein de Montréal tel que Dieu lui-même l'avait révélé trente ans plus tôt à l'un de ses serviteurs, Jérôme Le Royer de La Dauversière. Si cet événement nous apparaît comme un terme, il est également vrai de dire qu'il est une semence et que l'Hôtel-Dieu de Montréal était destiné à se répandre et à répandre dans l'espace son esprit, qui est l'esprit de dévouement et de charité évangélique.

Regard sur le passé lointain, regard sur le passé plus proche de nous, voilà qui devrait suffire à nous faire entrer pleinement dans l'esprit de ce triduum, qui est un triduum d'action de grâces.

Regard sur le passé lointain

Les Montréalais, témoins il y a trois siècles de la venue des religieuses étaient ravis d'admiration et débordants de reconnaissance à Dieu. Quelle différence entre le monde qu'elles avaient quitté et celui dans lequel elles entraient! Quel esprit de foi et de charité il fallait pour préférer une vie d'insécurité constante à la vie paisible d'un monastère de France, pour courir, et le cœur joyeux, au-devant du danger! En se tenant uniquement à ce qui tombait sous leurs yeux, nos ancêtres de 1659 avaient raison d'admirer et de remercier le Bon Dieu. Par les sacrifices énormes qu'il avait déjà coûtés, par les sacrifices plus grands encore qui l'attendaient, le fait dont ils étaient témoins n'était pas un fait divers comme tant d'autres. Il était grand, il était sublime. C'était la charité du Christ qui traversait les mers pour se donner à des inconnus, dans des circonstances inconnues, imprévisibles, afin de les donner à Dieu, et cela sans aucun souci de récompense terrestre et personnelle.

Et pourtant, les Montréalais de 1659 ne savaient qu'une partie de la vérité. Grâce à une documentation solide, nous en savons plus que nos ancêtres, et nous sommes en mesure de mieux apprécier l'événement dont nous célébrons aujourd'hui le trois centième anniversaire. Nous savons qu'en 1630-1631, Dieu inspire à un laïque de La Flèche le dessein de fonder un Institut de Religieuses Hospitalières pour le poste de Montréal. Message vraiment extraordinaire, car à cette date, on n'a en France qu'une idée très vague de l'île de Montréal; le Canada étant alors sous la domination anglaise, il n'était pas permis à la France d'y établir une colonie. Plus extraordinaire encore, la tâche confiée à un laïque, père de famille, de fonder un Institut religieux féminin.

Au moment où il reçoit du ciel cet ordre, dans la chapelle Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, à La Flèche, monsieur de La Dauversière ne comprend vraiment pas. En cette fête du 2 février, il était venu tant de fois déjà, satisfaire sa dévotion à la Sainte-Famille. Sa prière était toute d'adoration

et d'humble soumission à la volonté divine. Que voulait-il? Que le règne de Dieu s'enracinât en lui et qu'il s'étendît dans l'espace. La prière de Jérôme Le Royer de La Dauversière ne s'arrêtait pas à ses besoins, à ses intérêts, à ses vues personnelles; elle était l'humble acceptation de la volonté bienfaisante de Dieu qui ne connaît de limites ni dans le temps ni dans l'espace; elle était le don généreux de sa personne pour le triomphe de cette volonté. Et voilà que le don est accepté, Jérôme Le Royer de La Dauversière est pris au mot. Par des moyens qu'il serait fort en peine d'expliquer, mais avec une certitude qui ne laisse pas de place au doute, il se voit assigner une tâche précise et concrète: faire surgir du sol de France une communauté de religieuses hospitalières pour un poste missionnaire qui n'existe pas encore! Entre la cause seconde, lui, et l'oeuvre à accomplir, quelle disproportion! Qui est-il? De quels moyens dispose-t-il? Quels gages de succès apporte-t-il? S'il proteste, ce n'est pas qu'il se refuse à la volonté divine, c'est qu'il craint de lui faire obstacle. La chose est-elle possible? "Obéis, lui est-il dit, obéis, ma grâce te suffit."

Tout l'avenir de Montréal, tout le sort des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph tient à la fidélité avec laquelle La Dauversière a obéi à cette injonction du ciel, au culte qu'il avait de la volonté divine. Mais cet ordre vraiment extraordinaire est-il bien de Dieu? Pour y voir clair, La Dauversière s'adresse à son directeur spirituel, le Père Etienne, Récollet. Celui-ci n'ose pas se prononcer et le renvoie aux Pères Jésuites du Collège. Le Père Chauveau, directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge, écoute le récit de son ami: "Illusion, pure chimère", déclare-t-il. Malgré cela, la voix de Dieu continue de se faire entendre au coeur de La Dauversière; et malgré tout le respect qu'il a pour ses directeurs, elle parle plus fort que la voix de ceux-ci. Mieux, elle se précise de plus en plus, sans produire la moindre impression sur l'esprit du Père Chauveau. Que faudra-t-il donc pour le convaincre? Une nouvelle intervention de Dieu.

Arrêtons-nous ici, mes bien chers frères, pour admirer l'économie de la Providence dans la poursuite de ses grands desseins. Parce qu'elle ne connaît pas nos empressements humains souvent trop fébriles, parce que pour le triomphe de ses desseins, elle compte plus sur les souffrances que sur l'action de ses collaborateurs immédiats, quatre ans s'écouleront avant que Jérôme Le Royer de La Dauversière obtienne de ses directeurs spirituels le laisser-passer pour la fondation de son Institut de Religieuses Hospitalières. Qui nous dira les souffrances qu'il a endurées pendant ces quatre années? Lui, si sensible à la volonté de Dieu, si désireux de l'accomplir, même quand il ne comprend pas -- l'obéissance à Dieu étant affaire d'exécution et non de discussion --, il est comme ballotté entre l'obéissance qu'il doit à Dieu, dont la voix se fait entendre impérieusement à lui, et l'obéissance qu'il doit à ses directeurs spirituels. Cruelle épreuve, et elle dure quatre ans! que de voir la volonté de Dieu contrariée par ceux-là mêmes qui ont mission de la promouvoir. Cette épreuve, La Dauversière l'accepte sans se plaindre, sans récriminer; car on ne voit pas qu'il ait manqué de respect ou de soumission à ses directeurs: fait qui atteste sa très haute sainteté.

Le 2 février 1634, dans la même chapelle de Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, Marie de la Ferre, qui se dévoue auprès des malades et des souffrants de La Flèche, demande à Dieu de l'éclairer sur sa vocation. Alors, "il lui sembla voir une salle spacieuse et des lits rangés des deux côtés." "C'est là que tu

dois me servir, lui dit Notre-Seigneur". En même temps, elle se sent fortement inspirée de parler à monsieur de La Dauversière, qu'elle sait fort avancé dans les voies spirituelles. "Il y a longtemps, répond celui-ci, que le Seigneur m'a fait connaître que vous devez être la pierre angulaire d'une nouvelle Congrégation que nous devons ériger à sa gloire et qui doit être dédiée à la Sainte-Famille, sous le nom et la protection spéciale de saint Joseph... Il nous faut travailler à cette oeuvre, puisque Dieu a bien voulu nous donner une intelligence pour présider à cet établissement".

Enfin pour compléter cette révélation, "Dieu communique à monsieur de La Dauversière une représentation si naïve de ce lieu qu'il le décrivait à tous d'une façon, laquelle ne laissait point de doute qu'il n'y eût bien de l'extraordinaire là-dedans; car les guerres avaient laissé si peu de moyens pour le bien reconnaître qu'à peine on en pouvait donner une grossière idée. Mais lui le dépeignait de toutes parts, non seulement quant aux côtés et partie extérieure de l'île, mais encore il en dépeignait le dedans avec la même facilité, il en disait la bonté et beauté et largeur dans ses différents endroits". Cette connaissance précise de l'île de Montréal, La Dauversière ne l'avait pas puisée dans les Relations des Jésuites, puisque en 1634, celles-ci n'en avaient pas encore parlé.

Cette fois, le Père Chauveau cesse toute opposition. La vision de Marie de la Ferre, la connaissance de l'île de Montréal que possède monsieur de La Dauversière, l'enthousiasme avec lequel il en parle sont pour le Père Chauveau des arguments décisifs; ils manifestent la volonté de Dieu, ils confirment la mission si surprenante humainement parlant, de monsieur de La Dauversière. "N'en doutez pas, lui dit le Jésuite, employez-vous-y tout de bon". Libéré de toute inquiétude, sûr désormais qu'il obéit à Dieu, monsieur de La Dauversière se met à l'oeuvre. Et de la Société de Notre-Dame de Montréal, M. LeRoyer est l'inspirateur et l'âme. Nous n'avons pas à raconter ici cette histoire; encore fallait-il souligner qu'à l'origine du dessein de Montréal, il y a la fondation de cet Institut de Religieuses Hospitalières que Dieu avait expressément voulu pour Montréal et qui sont au pays depuis trois siècles.

Entre ces tout premiers débuts de l'Institut et sa venue au Canada, 25 ans s'écouleront encore. Il fallait bien que la communauté s'organisât, qu'elle se recrutât, qu'elle eût enraciné dans ses membres un solide esprit de prière et un solide esprit de charité avant de se charger d'apostolat dans les missions lointaines. Il fallait également que Montréal éprouvât le besoin d'un monastère de religieuses hospitalières. Les deux choses se font en même temps. Et c'est au même but que, sous la douce et puissante direction de Dieu tendent les gestes, les prières, les souffrances de monsieur de La Dauversière et de ses collaborateurs, tant à La Flèche et à Paris qu'à Montréal.

Depuis 1642, Jeanne Mance, ajoutée par une Providence spéciale aux premiers colons de Montréal, supplée par avance la communauté religieuse à venir. C'est sur elle que repose le soin des malades. Elle s'acquitte de ce devoir avec une charité, un esprit surnaturel incomparables. Il y a plus. Bien que l'Hôtel-Dieu, dont elle a la direction, ait été à l'origine du projet de Montréal, il n'en est plus qu'un des éléments. C'est pourquoi, préférant le tout à la partie, deux fois elle sauvera la colonie à même des sommes

d'argent qui lui ont été données pour l'Hôtel-Dieu. Risque, audace où de grands personnages et l'évêque de Québec lui-même ont vu un déni de justice envers les bienfaiteurs, mais qui était en réalité le fruit d'une haute sagesse et qui, à lui seul, suffirait à faire de Jeanne Mance un des plus grands personnages de nos origines religieuses. Étant dans les secrets de monsieur de La Dauversière, elle savait que son rôle comme directrice de l'hôpital était temporaire. Grâce à son intervention, l'Hôtel-Dieu de La Flèche s'engage, en 1656, à envoyer des religieuses hospitalières à Montréal.

A l'automne de 1658, Jeanne Mance, victime d'un accident qui la rend inapte à la direction de l'hôpital se rend en France. Ce qu'elle espère? Retrouver la santé, accélérer la venue des religieuses au Canada. Sur ce dernier point, elle rencontre l'opposition de la part de monsieur de Queylus, supérieur des Sulpiciens; non pas qu'il sous-estime l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu. Mais pourquoi ne pas le confier aux Hospitalières de Québec? Pourquoi deux communautés religieuses quand une seule peut suffire aux besoins? Et pendant que Jeanne Mance se rend en France, deux religieuses de Québec viennent s'installer à Montréal. Jeanne Mance ne peut accepter cette solution, parce que ce n'est pas la volonté de Dieu, telle que communiquée à monsieur de La Dauversière.

Les deux buts de son voyage sont atteints. Elle recouvre l'usage de son bras, grâce à la puissante intercession de monsieur Olier et elle obtient facilement le départ de trois religieuses de La Flèche pour Montréal. Mais la partie n'est pas encore gagnée. L'évêque d'Angers refuse d'abord de donner aux Hospitalières leur obédience pour Ville-Marie. Quand il a changé de sentiment -- et comment s'est opéré ce revirement? -- ce sont les Fléchois qui veulent empêcher le départ. Dans la nuit du 31 mai au premier juin, ils manifestent aux abords de l'Hôtel-Dieu. "Lorsque, vers dix heures du matin, les trois religieuses à cheval parurent enfin à la grande porte de la communauté, elles ne peuvent sortir... Monsieur de Saint-André et d'autres cavaliers présents furent contraints de mettre l'épée à la main pour frayer un passage."

Plus on approche de la fin et plus les difficultés augmentent. A Paris, ce sont des prophètes de malheur qui annoncent aux religieuses un échec suivi d'un humiliant retour en France. A La Rochelle, port d'embarquement, les propriétaires de navires paraissent hostiles au projet, ils exigent des garanties de paiement qui risquent d'ajourner le voyage. Monsieur de La Dauversière, qui relève d'une grave maladie est plus actif que jamais. "Si elles ne partent pas cette année, dit-il, elles ne partiront jamais." Et cela voulait dire que la volonté de Dieu sur Montréal ne serait pas parfaitement accomplie. Il a la conscience trop délicate pour accepter cette responsabilité. Sa mort qui suivit de près le départ des religieuses, les inextricables difficultés financières qu'il laissait derrière lui nous inclinent à croire qu'il parlait sous l'inspiration de Dieu et que si les Religieuses de Saint-Joseph n'étaient pas venues au Canada en 1659, elles ne seraient jamais venues. Quant à lui, il a accompli de point en point la difficile mission qui lui avait été confiée; il peut aller recevoir sa récompense.

Après une traversée de 67 jours, pendant laquelle elles exercent, dans un navire ravagé par l'épidémie, leur bienfaisante vocation d'infirmières,

les Hospitalières arrivent à Québec, le 7 septembre. Là aussi il se trouve des hommes bien pensants pour tenter de les décourager. Mais Mgr de Laval, arrivé depuis deux mois dans la colonie, leur donne leur obédience et le 20 octobre, elles sont enfin à Montréal. Le 20 novembre, les Soeurs Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet étaient officiellement installées à l'Hôtel-Dieu par monsieur de Maisonneuve, gouverneur de Montréal.

Regard sur le passé récent

La venue des Hospitalières de Saint-Joseph à Montréal est donc un des grands événements de notre histoire religieuse: grand dans ses origines et grand dans ses effets.

Le récit historique que nous venons de faire nous a permis d'assister au développement du plan divin depuis sa révélation à monsieur de La Dauversière jusqu'à son accomplissement en toutes ses parties. Or, qu'avons-nous vu? Un grand idéal surnaturel dicté par Dieu lui-même à l'un des plus grands mystiques de l'époque. Idéal tellement élevé qu'il paraît illusion et chimère à des religieux éprouvés et qui ont pour mission d'éclairer et de diriger les âmes. Pour vaincre cette opposition humaine, Dieu intervient de nouveau; la mission confiée à Marie de la Ferre de fonder un Institut de religieuses hospitalières confirme la mission donnée plus tôt à monsieur de La Dauversière. L'ère des réalisations étant désormais commencée, on assiste au spectacle unique par sa grandeur, dans nos annales religieuses: l'union dans un même groupement d'hommes et de femmes capables spirituellement de comprendre la beauté de l'idéal et capables matériellement d'en poursuivre l'exécution. Comme tout cela est voulu, commandé, dirigé par Dieu, tout cela s'édifie grâce à la prière, aux sacrifices, aux souffrances demandés à chacun selon la collaboration plus ou moins directe qu'il apporte à l'oeuvre commune. Et c'est précisément parce que monsieur de La Dauversière est personnellement responsable du succès qu'il a sa plus large part de prières, de sacrifices et de souffrances. Et à quoi tout cela tendait-il? A la fondation d'un Institut d'Hospitalières pour Montréal. Et c'est pour rendre grâces à Dieu de ce grand bienfait que nous sommes ici aujourd'hui.

Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faudrait savoir la valeur surnaturelle des âmes religieuses qui ont vécu pendant trois siècles dans cette communauté. Si, en lisant l'Hôtel-Dieu de Montréal, il nous est possible de nous en faire une idée, Dieu seul connaît toute la vérité; il nous faudrait savoir le nombre exact des malades rendus à la santé, le nombre exact de ceux pour qui l'Hôtel-Dieu a été la porte du ciel; il nous faudrait savoir les grâces répandues sur nos familles par les dévouements, les vocations religieuses qu'a suscitées l'Hôtel-Dieu. Dans notre pays de foi, on a toujours regardé comme un honneur, une protection, une bénédiction l'appel de l'un de ses membres à une vocation plus haute. Et c'est un signe de la bonne santé spirituelle de notre peuple.

Mais quand nous pourrions répondre parfaitement à toutes ces questions, nous ne connaîtrions qu'une partie des heureux résultats qui se rattachent à l'événement dont nous célébrons aujourd'hui le trois centième anniversaire.

Voulu et réalisé pour le poste missionnaire de Montréal, l'Hôtel-Dieu a merveilleusement accompli la fin qui lui avait été assignée. Il s'est identifié avec la ville, il a grandi avec elle. Conscient de ses richesses spirituelles, conscient surtout des obligations qu'elles comportent, il s'est étendu dans l'espace, afin de porter au loin cette charité évangélique, cette collaboration à l'oeuvre de l'Eglise qu'il avait apporté lui-même à Montréal.

En 1845, c'est la fondation de Kingston, premier germe de la Province de Saint-Joseph, dont la maison principale est à Amherstview, dans la Province d'Ontario et qui compte 12 établissements tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Et depuis ce temps, les développements de l'Institut tiennent du prodige. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont aujourd'hui plus de mille sujets. Au Canada, aux Etats-Unis, dans l'Afrique occidentale française, dans l'Amérique du Sud, elles dirigent 46 maisons, dont 33 hôpitaux.

N'avions-nous pas raison de le dire? Nous avons plus de raisons que nos ancêtres de 1659 de célébrer la venue à Montréal des Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Et pourquoi? Tout simplement parce que le petit grain de sénevé est devenu un grand arbre. Et l'ère de l'expansion est loin d'être finie. Chaque fondation nouvelle est récompensée par des vocations plus nombreuses et plus solides. Hier comme aujourd'hui et comme demain, Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité; plus Il demande et plus Il donne; quand Il agrandit le champ d'apostolat, Il multiplie les ouvriers.

L'éloquente, la très éloquente confirmation de cette vérité, où la trouver sinon dans la jeune et si apostolique Province de Notre-Dame de l'Assomption? Fille de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ses origines ont plus d'un trait de ressemblance avec celles de sa mère. Bien plus, comme l'a justement noté son historien, elles en sont la répétition. On a parfois l'impression bien nette de se trouver en face des mêmes difficultés surmontées par un même héroïsme surnaturel. Le Dieu qui a voulu les Hospitalières de Saint-Joseph à Montréal les avait également destinées à l'Acadie. Si nous n'avons pas l'avantage de savoir par avance le plan qu'Il s'était tracé, il est facile aujourd'hui de le reconstituer.

Les fondatrices de 1868 acceptaient la direction du lazaret de Tracadie. Les lépreux, on le sait, ont toujours été les plus douloureux et les plus méprisés des hommes. Et c'est précisément pour cela qu'ils sont chers aux Hospitalières de Saint-Joseph, fidèles, après plus de deux siècles, à l'esprit de leurs origines.

Le lazaret de Tracadie, c'était la seule raison d'être des religieuses en Acadie. Mais Dieu avait d'autres plans, à la mesure de sa charité infinie. C'était l'heure où les Acadiens revenus de leur cruel exil manifestaient une volonté de survivre qui est leur plus beau titre de gloire; car survivre pour eux, ce n'était pas seulement habiter le pays de leurs origines. C'était surtout rester fidèles à l'âme et à la foi de leurs pères. Or, ils se trouvaient en butte à des obstacles insurmontables, du seul point de vue humain. Sans parler de l'attitude plutôt hostile d'un gouvernement anglo-protestant, il fallait tenir compte du fait que la population s'était accrue rapidement et que les Acadiens n'avaient pas encore eu le temps de se donner à eux-mêmes les institutions de charité

et d'éducation dont ils avaient un impérieux besoin. Dans l'ascension spirituelle de ce peuple, la formation religieuse des jeunes filles était un élément important dont on ne saurait exagérer l'importance. Qui s'en chargerait? Puisque les Religieuses Hospitalières sont là, pourquoi ne deviendraient-elles pas enseignantes? L'instruction chrétienne de la jeunesse n'est-elle pas une forme éminente de la charité? Et c'est ainsi, que dociles à la voix de leur évêque et tout en perfectionnant leurs Hôtels-Dieu, en les multipliant, elles se chargent de l'enseignement depuis le primaire jusqu'au classique inclusivement.

Dans le dessein qu'il avait formé de sauver spirituellement l'Acadie et les Acadiens, Dieu avait fait large et généreuse la part des Hospitalières de Saint-Joseph. Et d'où viennent les vocations nécessaires au soutien et au développement de tant d'oeuvres? De l'Acadie. N'avions-nous pas raison de dire que Dieu multiplie les ouvriers quand il agrandit le champ d'apostolat? Des vocations d'Hospitalières, l'Acadie en donne aux missions lointaines; et c'est au Pérou que se répètent aujourd'hui les héroïques commencements de La Flèche, de Montréal et de Tracadie. Après trois siècles, c'est le même esprit de conquête apostolique qui s'étend dans l'espace.

Quant à la Province de Ville-Marie, elle compte aujourd'hui 14 maisons au Canada et aux Etats-Unis et un établissement missionnaire en Afrique occidentale française.

C'est de tout cela, mes bien chers frères, c'est de cette marche en avant de l'Eglise qu'il nous faut aujourd'hui rendre grâce à Dieu.

Que rendrons-nous donc au Seigneur? L'hommage sans réserve de notre esprit et de notre coeur. Et puisque c'est aujourd'hui la journée des laïques, comment ne pas souligner la part immense qui revient aux laïques dans les événements que nous célébrons ici? C'est un laïque, père de famille, Jérôme Le Royer de La Dauversière qui reçoit directement de Dieu la mission incroyable de fonder un Institut d'Hospitalières pour Montréal. Il accepte la mission et parce qu'elle vient de Dieu, parce qu'il y va de la gloire de Dieu, il y consacre ses prières, son coeur, sa vie, ses biens; il accepte sans se plaindre les fatigues, les humiliations, les souffrances inhérentes à sa mission.

C'est une laïque, Jeanne Mance, qui est la première infirmière du Canada, la fondatrice et la première directrice du premier Hôtel-Dieu de Montréal. Dans les desseins de Dieu, les laïques devaient jouer un rôle nécessaire dans l'événement que nous célébrons aujourd'hui. Puisqu'ils sont à l'origine de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ils ont leur part au bien qu'a produit et que produira celui-ci jusqu'à la fin des temps. Ils ont droit à notre filiale reconnaissance.

Comment la leur manifester? En les imitant par un attachement de tous les instants à la volonté de Dieu, en leur demandant de nous aider à continuer ce qu'ils ont si généreusement commencé. Leur procès de béatification est commencé; il est permis d'espérer qu'ils seront bientôt glorifiés par l'Eglise et proposés comme patrons et modèles des laïques d'Action Catholique. Les Hospitalières de Saint-Joseph seront les premières à se réjouir de la gloire

et de l'honneur conférés à ces deux personnages, qui sont à la toute première origine de leur mission apostolique en France, au Canada et dans le monde.

A l'issue de la messe, les invités se rendent au gymnase pour le dîner d'honneur. La plus joyeuse animation préside aux agapes. A la fin du repas des discours soulignent l'épopée "mystique" qui fait l'objet de nos fêtes et la continuation de l'oeuvre hospitalière.

La parole est donnée au docteur Jean-Paul Charbonneau, président du Bureau Médical de l'Hôtel-Dieu.

Excellence Révérendissime,
Monsieur le Consul de France,
Révérende Mère Générale,
Révérende Mère Provinciale,
Révérendes Mères, Révérendes Soeurs,
Messieurs les Aumôniers,
Mesdames et chers confrères,

Si l'on entassait ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts de toutes sortes par pur motif de désintéressement, la pyramide de la France irait jusqu'au ciel. C'est de la Mère-Patrie, qu'en 1659, trois humbles religieuses hospitalières, venues aider la colonie naissante dans l'oeuvre du soulagement des misères physiques et morales, pouvaient en quelque sorte, sans même le soupçonner, alléger les appréhensions d'un ministre d'alors qui soupirait au soir de sa vie: "Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour mon roi, je serais sauvé dix fois".

Ces trois religieuses sont nos invitées ce soir! Elles jubilent en constatant le travail accompli, le développement matériel atteint et surtout le bien invisible réalisé, celui-là, par tant d'actes d'abnégation, de discrétion, de souffrance qui sont le lot quotidien des âmes données totalement au service d'une patrie supra-terrestre.

Le Bureau médical de l'Hôtel-Dieu de Montréal est heureux de s'associer aux nombreuses personnalités religieuses et laïques pour commémorer, comme il se doit, l'arrivée de ces pionnières pénétrées de la vertu de charité, fondement du christianisme, et sur laquelle repose, qu'on le veuille ou non, l'exercice du métier de médecin et d'infirmière. C'est grâce à un dévouement constant et persévérant que l'Hôtel-Dieu de Montréal n'a cessé de grandir et de prospérer. Votre communauté, Révérendes Mères, étant restée fidèle, elle est devenue, selon le mot de Péguy, une citadelle. Citadelle inébranlable entrevue dans une vision quasi-prophétique par votre fondatrice! Ne lit-on pas en effet qu'au soir de sa vie, Mlle Mance passait ses heures dans les salles de l'hôpital, aidant ses hospitalières et leur transmettant le flambeau sacré de sa mission; ou encore, qu'assise au jardin de l'Hôtel-Dieu dont la cloche sonnait l'angelus du soir, ses yeux contemplaient la muraille immuable du Mont-Royal où se fondaient les feux du soleil couchant et elle attendait en prière l'aurore d'un jour éternel.

Ce fut, Révérendes Mères, un glorieux départ. Il devait être épaulé par une armée de médecins et d'infirmières réunis sous votre juridiction et désireux d'accomplir quelque chose de solide, de grand et de durable.

Les médecins de votre hôpital, nous le répétons et il est juste de le signaler ici, ont emboîté le pas et ils n'ont pas hésité devant le progrès scientifique de votre institution; ils ont contribué à l'établissement, nous le pensons humblement, de sa réputation enviable.

Les religieuses hospitalières n'ont pas refusé, elles aussi, les sacrifices nécessaires pour faire de leur maison un centre de qualité, où des médecins qualifiés viennent, chacun dans sa spécialité, donner le meilleur de lui-même aux quelque 800 malades dispersés dans des locaux modernes et fort bien équipés. La médecine fait des pas de géant. Les laboratoires, les spécialités exigent constamment de nouveaux appareils, de lourdes dépenses; c'est la loi du malade bien soigné qui le veut ainsi.

Ce fut donc un travail de collaboration qui a édifié ce que nous contemplons aujourd'hui. Il n'y a pas d'ombre au tableau et dût-il y en avoir une seule, ce serait celle que je relis dans Goethe: "Un devoir rempli laisse quelquefois dans l'âme un sentiment qui ressemble au remords, celui de n'avoir encore point fait assez". Nous nous encourageons tous en pensant que le devoir est toujours possible, quand il est difficile. L'héroïsme est alors une obligation. Nous pourrions puiser au chevet d'un souffrant ou d'un mourant cette leçon digne de celles dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Mesdames et chers confrères, c'est en votre nom, que j'offre aux religieuses hospitalières de sincères félicitations pour l'oeuvre déjà accomplie et les meilleurs voeux de succès dans la continuation du labeur de Jeanne Mance, la fondatrice de cet hôpital.

Révérendes Mères hospitalières de France, qui êtes venues au pays représenter vos compagnes d'outre-mer, dites bien, à votre retour, les sentiments de reconnaissance et d'admiration qu'entretiennent pour vous les médecins de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Jeanne Mance a donné son coeur à l'oeuvre de Montréal. C'est un fait historique. C'est aussi un symbole! Le coeur aime et il est fait pour aimer. Le Canada a été un acte d'amour, l'Hôtel-Dieu de Montréal un acte d'amour et d'héroïsme. Comment pourrions-nous l'oublier? Nous nous souviendrons! La force et l'espérance des vivants c'est de se souvenir de ceux qui ne sont plus!

Monsieur le Consul général de France présente ensuite les hommages de sa Patrie.

Je remercie la Très Révérende Mère Marie de la Ferre de m'avoir invité aux cérémonies d'hier et au dîner de ce soir. Je la remercie également de m'avoir demandé de prendre la parole. Malgré un juste sentiment d'incompétence, j'ai accepté: j'ai accepté parce que j'ai vu là une délicate et touchante attention. Ce dîner, en effet, a lieu en présence de trois religieuses venues de France en visite de courtoisie - pour ne pas dire de famille - puisque votre Institut a été fondé par un Français.

Les origines des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont à la vérité étonnantes et bien que vous les connaissiez toutes et tous infiniment mieux que moi, je vous demanderai la permission de les évoquer avec vous. C'est que, en effet, comme l'a dit très justement Mgr Maurault, elles nous jettent en plein merveilleux divin.

Dans la première moitié du XVII^e siècle vivait à La Flèche un pieux laïc, monsieur Jérôme Le Royer de La Dauversière. Il avait une profession (il était receveur des tailles). Il était marié. Il avait des enfants. Il était donc sollicité, à toute heure, par des devoirs professionnels, familiaux et sociaux. Mais ces devoirs ne le détournèrent en aucune façon des exercices de piété. Il était, en effet, un des paroissiens les plus exemplaires de La Flèche. C'est là un premier trait singulier: l'origine de votre Institut revient à un homme du siècle, d'une piété éminente, mais qui n'était pas un religieux au sens, si j'ose dire, professionnel du terme.

Vous savez comment lui est venue l'idée de fonder votre Institut. Le jour de la Purification de l'année 1630, disent les textes, monsieur de La Dauversière ayant communiqué et s'étant consacré à la Sainte-Famille, lui, sa femme et ses enfants, eut la sensation nette de recevoir un ordre divin lui commandant de travailler à l'établissement d'une congrégation de Filles Hospitalières de Saint-Joseph à La Flèche, et en même temps eut la notion très claire du premier chapitre de votre Constitution.

Monsieur de La Dauversière consulta son confesseur, qui était un Père Récollet. Devant une telle confiance, ce religieux s'est comporté comme se comporterait dans le siècle un médecin ou un fonctionnaire scrupuleux devant un cas embarrassant. Comment savoir, en effet, si l'appel dont avait parlé monsieur de La Dauversière était authentique ou illusoire. Grave question, puisque selon la réponse qu'on lui donnait, il fallait soit encourager monsieur de La Dauversière, soit le décourager. Aussi le Père Récollet fit-il appel à un consultant, en conseillant à son pénitent de s'adresser à un Père de la Compagnie de Jésus. Ce dernier, choisi par l'intéressé, fut le Père François Chauveau.

Toujours selon les textes, le Père Chauveau mit en garde son pénitent, l'invitant à ne plus songer au message qu'il assurait avoir reçu, à s'occuper de ses devoirs d'état et à prier. Monsieur de La Dauversière suivit ces recommandations mais l'appel qu'il avait cru entendre du ciel, bien loin de se faire plus discret, se manifesta de nouveau, tantôt avec douceur, tantôt avec vigueur, et en 1631, donc un an après le premier, monsieur de La Dauversière reçut une confirmation nouvelle - un de plus - de l'ordre qui lui avait été intimé, mais, cette fois, avec une précision singulière: il ne s'agissait plus seulement d'établir une nouvelle congrégation hospitalière à La Flèche, mais de fonder un Hôtel-Dieu, dans la Nouvelle-France.

De nouveau, monsieur de La Dauversière consulte le R. P. Chauveau qui continue à l'exhorter à la prudence.

Mais pendant les années 1632, 1633, l'ordre se fait insistant, persistant, pressant. Sur ces entrefaites, une collaboratrice de monsieur de La Dauversière, Mlle de la Ferre, intervient. En 1634, elle "voit", à son tour, un

hôpital et entend une voix intérieure l'invitant à servir les malades. Elle fait part de cet événement à monsieur de La Dauversière, qui accueille cette nouvelle sans aucun étonnement car, dit-il, il l'avait prévue. Enfin, la même année, en 1634 - et ici je cite textuellement - monsieur de La Dauversière, nous dit un document de l'époque, eut mystérieusement une connaissance claire de l'île de Montréal avec mandement d'y établir une colonie.

Votre livre sur l'Hôtel-Dieu mentionne que, cette fois encore, monsieur de La Dauversière s'ouvre de nouveau à son directeur Jésuite. Ce dernier devant tant d'insistance et devant tant de précisions aussi surprenantes cède enfin: il autorise son pénitent à entreprendre l'oeuvre à laquelle il se sent appelé.

Oui, Mgr Maurault a bien raison de parler en cette affaire de merveilleux divin. Vous savez combien ces interventions surnaturelles sont difficiles à discerner et à authentifier. On ne peut donc, devant cette histoire étonnante qu'admirer l'humble insistance de monsieur de La Dauversière, la prudence de son confesseur habituel et celle du Père Jésuite, qui devant des faits aussi extraordinaires ont désiré longuement examiner la question et ne se sont finalement rendus qu'à bon escient, comme l'avenir l'a prouvé.

Vous me permettrez aussi de souligner ce qu'il y a d'extraordinaire et d'extraordinairement touchant - et cela pour tout le monde, mais spécialement pour les Canadiens-Français et les Français - dans le fait que, au cours de la première moitié du XVII^e siècle, dans une petite ville française, il se soit trouvé un homme pieux qui ait fait de Montréal, qu'il ne connaissait pas, et de l'évangélisation de Montréal et du Canada sa pensée habituelle. Pensée active et féconde puisqu'elle a ouvert une merveilleuse source d'énergie dont nous voyons les effets jusqu'à nos jours. Combien de femmes à la suite de la fondation de monsieur de La Dauversière ont pris le voile? Combien de malades ont été soulagés, réconfortés, guéris? Je regrette de ne pas avoir de chiffres à vous citer. Ils doivent être bien impressionnants.

Votre Ordre a donc été fondé en 1636. En 1659, soit 23 ans après, le 20 octobre, trois de vos Soeurs - la révérende Mère de Brésolles, la révérende Mère Macé et la révérende Mère Maillet - venant de France, arrivent ici, précédant de quelques jours seulement la mort de monsieur de La Dauversière, survenue le 6 novembre de la même année.

Aujourd'hui, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont 42 établissements en Amérique du Nord, 10 en France, 3 au Pérou, 1 mission en Afrique. C'est le cas ou jamais de dire que ces chiffres se passent de commentaires.

Aussi, est-il non seulement touchant mais émouvant de saluer aujourd'hui la venue à Montréal, en visite de courtoisie, de la Mère Fédérale de La Flèche, de la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Beaupréau, et de la Supérieure de la clinique de Nîmes. Ces trois religieuses font la première visite, en trois siècles, des Soeurs de France à leurs Soeurs de Montréal.

En arrivant ici les Soeurs visiteuses ont pu faire bien des remarques. Mais pour ma part, je voudrais vous demander la permission de souligner quelques remarques personnelles. Tout d'abord, ces Soeurs Françaises ont dû admirer les résultats vraiment extraordinaires obtenus à Montréal par

les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (750 lits actuellement). On ne pense pas assez, peut-être, à la somme incroyable de dévouement, ininterrompu pendant trois siècles, qu'il a fallu pour en arriver là. En outre, ces Soeurs visiteuses ont pu remarquer qu'elles n'étaient pas trop dépaysées en arrivant ici, et cela mérite aussi que l'on s'y arrête. N'est-il pas étonnant de penser qu'après trois siècles qui ont vu tant de remaniements territoriaux, tant de guerres, tant de bouleversements économiques, politiques, sociaux, tant d'inventions qui ont profondément modifié la vie et les moeurs, tant de changements, enfin, sur toute la surface de la terre, dans tous les domaines, et en profondeur, n'est-il pas étonnant, dis-je, que ces visiteuses aient retrouvé à Montréal une vie semblable à celle qu'elles mènent en France et semblable à celle menée par les Soeurs depuis la fondation de l'Institut? Les religieuses de Montréal ont la même vie que les religieuses de La Flèche, de Beaupréau, de Nîmes et cela en 1959 comme en 1636. Elles disent les mêmes prières, elles ont les mêmes occupations, qui consistent à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, à imiter Jésus-Christ et à servir l'humanité souffrante. Les règles - sauf la clôture - sont restées ce qu'elles étaient. Vraiment cette ressemblance à travers l'espace et à travers les siècles est admirable.

Enfin, il y a plus encore: les Soeurs visiteuses en arrivant ici ont pu voir que leurs Soeurs canadiennes continuaient à parler le français. Cette permanence du français, malgré tant de difficultés, malgré un si grand éloignement, n'est-elle pas, elle aussi, admirable?

En commençant, je remerciais la Très Révérende Mère Marie de la Ferre de son invitation. Je manquerais à mon devoir si je ne vous exprimais pas à vous toutes notre infinie gratitude pour ce que vous faites. Des communautés comme la vôtre - communautés, remarquez-le bien, qu'on trouve seulement dans le Christianisme - font l'édification du Chrétien et l'étonnement de l'incrédule. Et quant à moi, je suis fier, permettez-moi de le dire, en pensant que votre Institut a été fondé par un de mes compatriotes et que vous parlez français.

Et maintenant, puis-je formuler deux souhaits? Le premier consiste à espérer de voir ces échanges de visites de courtoisie réciproques tout de même un peu plus fréquents que pendant les trois derniers siècles; le second consiste à espérer que, à chacune de leurs visites, vos soeurs de France trouvent votre oeuvre de plus en plus prospère.

C'est en confiant ces souhaits à vos prières que je termine cette harangue. Elle a été un peu longue. Mais le sujet était si riche! Je vous remercie de l'avoir patiemment écoutée!

Pour clore cette série de causeries l'on invite Son Excellence Monseigneur Camille LeBlanc à prendre la parole. Ces médecins sont sans miséricorde, dit le vénéré Evêque de Bathurst, ils n'attendent pas que vous soyez sur la table d'opération pour vous faire perdre connaissance, ils vous invitent presque à perdre connaissance avant. C'est que le docteur Desjardins ne m'a pas averti

que je devais dire un mot ce soir. Quoiqu'il en soit, poursuit Monseigneur, je ne perdrai pas connaissance. Je suis têtue comme un Acadien, ou comme un Breton, si vous voulez, car les Acadiens sont pour la plupart de descendance bretonne.

Puis Son Excellence relate avec un accent d'admiration et de reconnaissance l'oeuvre des Hospitalières en terre acadienne notamment au Lazaret de Tracadie où elles ont accompli auprès des pauvres lépreux un rôle sublime de charité et de bienfaisance. Oeuvre qui se continue encore aujourd'hui quoique le nombre des lépreux ait diminué. Il en reste sept ou huit. Par ailleurs, continue Monseigneur, nos soeurs Hospitalières ont organisé à Tracadie même un Hôtel-Dieu magnifique qui fait un excellent travail dans toute la région. Son Excellence énumère, avec une chaleur de sentiment qui prouve l'estime qu'il porte à ses Hospitalières, les établissements nombreux et prospères qui accomplissent au Nouveau-Brunswick un gigantesque travail dans le domaine hospitalier, voire dans celui de l'enseignement. C'est dire, affirme-t-il, que les Hospitalières font un travail merveilleux et elles se recrutent fortement chez nous, comme d'ailleurs le Père Pouliot a bien voulu le souligner dans son sermon cet après-midi. Et nous leur souhaitons de recueillir encore beaucoup de fruits dans l'Acadie pour pouvoir venir porter secours à la province de Québec si elle en a besoin, ajoute en riant l'aimable Pasteur de nos bien-aimées soeurs du Nouveau-Brunswick.

Le jeu scénique que préside Monseigneur LeBlanc, reçoit les chaudes acclamations d'un auditoire plein d'enthousiasme. Cette incursion dans le domaine d'un généreux passé réveille les sentiments d'admiration pour les fondateurs et les fondatrices qui ont dû aplanir tant d'obstacles pour mettre à jour la mission de 1659.

Monseigneur LeBlanc remercie en accent ému les acteurs et les actrices qui ont fait dérouler devant nos yeux les faits historiques de la communauté. C'est la première fois, dit-il, que je vois un tableau aussi éblouissant de la naissance d'une Communauté religieuse. Je le trouve d'autant plus émouvant, ajoute Son Excellence, que dans l'Acadie les Hospitalières de Saint-Joseph sont là, et je réalise maintenant par quelles souffrances elles ont passé en acceptant de la part de Dieu de venir en ce pays sauver les âmes et donner le soin aux malades.

Monseigneur l'évêque de Bathurst fait allusion au premier prêtre acadien qui a été ordonné dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1772. Il considère cette circonstance comme un lien initial entre l'Acadie et la Congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph. Il y a donc, poursuit Monseigneur, des générations qui se sont succédées dans le sacerdoce depuis cette époque jusqu'à ce qu'un évêque acadien vienne ce soir assister à cette magnifique représentation.

Je désire féliciter tous les personnages distingués qui nous ont donné ce beau programme. Je ne voudrais pas être trop long dit Son Excellence en terminant, vu que la séance a été passablement longue, mais tellement intéressante! On m'a dit qu'hier soir on était sorti de la salle à une heure, eh bien, je serais prêt à y rester jusqu'à deux heures!...

3 octobre

La journée de clôture du triduum se déroule dans une imposante solennité. "On ne sait quelle grâce du ciel ou quelle prière de la terre a fait monter d'un ton la note de joie, de ferveur, de gratitude des jours passés".

Nous commençons ce jour, comme les autres, à la chapelle. La messe de communauté, harmonisée de chant et de musique, est célébrée par notre Père Aumônier, monsieur Auguste Ferland, p.s.s. Notre Père Aumônier! Que de fois déjà, sa paternelle sollicitude nous a distribué cette double nourriture du Pain

Eucharistique et de sa parole profonde qui viennent développer en nous la divine semence de vie éternelle, augmentant ainsi au cours des ans, une dette que nos prières voudraient acquitter!

Le chant des novices exprime notre désir de stabilité dans la joie pleine que donne l'union à Dieu.

Cette joie, elles sont nombreuses celles qui la partageront avec nous aujourd'hui. Quarante-huit communautés s'unissent à la nôtre afin de magnifier le Seigneur pour l'oeuvre que trois siècles ont vu croître sous le regard miséricordieux du Maître: la croissance d'un grain de sénevé, d'une semence imperceptible jetée en terre et devenue un grand arbre. Ici, l'élément humain ne compte pas. C'est Dieu qui a tout fait. Dieu est tout dans la fondation d'une oeuvre, comme Il est tout dans son maintien.

Si toutes les messes célébrées dans notre chapelle ont pris valeur infinie au "merci" du Christ, ce "merci" a été offert avec une particulière gratitude à la messe pontificale de cet après-midi, que célèbre Son Excellence Révérendissime Monseigneur J.-C. Chaumont, auxiliaire à Montréal. Monseigneur Chaumont remplace, en l'occurrence, Son Excellence Mgr Baggio, Délégué Apostolique au Canada, retenu à Ottawa.

"C'était avec une grande joie, dit Monseigneur le Délégué dans une seconde lettre qu'il adressait à notre Révérende Mère, que je vous écrivais, il y a quelques semaines, pour accepter de prendre part aux célébrations montréalaises de votre tricentenaire, et je comptais alors pouvoir arranger cette date avec mon programme très lourd et compliqué d'ailleurs, de l'arrivée de la Mission Pontificale aux fêtes solennelles de Mgr de Laval à Québec.

"Mais, l'homme propose et Dieu dispose! Me voilà donc désolé de n'être pas à même de me rendre à votre invitation.

"C'est justement au dernier moment qu'on a dû faire, dans le programme de la visite du Cardinal Légat, des changements de nature à permettre un déroulement raisonnable des différentes cérémonies dans le plus bref délai possible. Ainsi, le samedi, 3 octobre, jour de la clôture de votre Triduum, le Cardinal Légat se trouvera à Ottawa, et il va de soi que je ne puis le laisser seul.

"Je regrette sincèrement une telle entrave à nos projets, mais nous devons nous incliner devant une nécessité majeure.

"Faute de mieux, je vous présente mes excuses, et en même temps, l'assurance de mes prières à vos intentions en cette circonstance heureuse dans l'histoire de votre Congrégation.

"Veuillez agréer, Révérende Mère Générale, avec ma paternelle bénédiction pour votre personne, votre Conseil généralice et toute votre famille religieuse, l'expression bien cordiale de mon dévouement en Notre-Seigneur."

signé: S. Baggio,
Délégué Apostolique

Bien qu'il ne soit pas chef de diocèse, Monseigneur Chaumont officie au trône avec toute la pompe attachée à une pontificale. L'énergique et admirable octogénaire évolue au sanctuaire dans tout le rayonnement de sa piété et la vigueur de sa noble prestance. Il est assisté du révérend Père G. Dupuis, m.s., aumônier de la communauté de l'Hôtel-Dieu, comme prêtre-assistant, de monsieur Antonio Précourt, p.s.s. et du révérend Père Forest, m.s. comme diacre et sous-diacre. La messe votive de la Très Sainte Vierge: SALVE SANCTA PARENS est exécutée en grégorien par la chorale de la maison mère et de l'Hôtel-Dieu, dans un concours de voix graves ou jeunes, pleines de profondeur et de clarté. Il n'y qu'à écouter pour "se réjouir en la Vierge Marie" comme nous y invite le texte sacré, et croire à la participation de la vie éternelle, fruit de la divine Eucharistie.

A l'issue de la messe, pendant laquelle Son Excellence, malgré son âge, a distribué la sainte communion à quelque cent religieuses, monsieur J.-P. Laurence, p.s.s., Supérieur provincial, dans un magistral sermon, montre à son auditoire attentif, l'oeuvre de Dieu dans la fondation de notre Congrégation et son prolongement en terre d'Amérique. Ce texte mérite une reproduction intégrale.

Excellence Révérendissime,
Mes révérendes Soeurs,

C'est dans la joie et l'action de grâces que les Religieuses Hospitalières ont voulu célébrer le troisième centenaire de l'arrivée en terre canadienne des trois premières religieuses destinées à l'hôpital de Ville-Marie. Les

héritières de l'oeuvre et de l'esprit des Soeurs Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet ne pouvaient manquer de fêter un tel anniversaire, sans manquer en même temps à la gratitude qu'elles doivent à leurs fondatrices, et à la divine Providence qui fut leur soutien.

Elles ont déjà associé à leur pieuse fête les prêtres, les religieux et les laïcs, témoins ou bénéficiaires de ces trois siècles de bienfaisance au service des malades. Aujourd'hui, ce sont les religieuses des communautés soeurs qui répondent à une pressante invitation: "Venite, exsultemus Domino: venez toutes, et ensemble, chantons le Seigneur dans la joie" (Ps. 94).

Car cette entreprise trois fois centenaire, c'est bien le Seigneur qui en fut l'artisan principal. Dès ses débuts, et souvent aussi au cours de sa longue histoire, elle a pu paraître une folle aventure aux yeux d'observateurs superficiels; mais elle n'en portait pas moins les marques les plus authentiques d'une oeuvre voulue de Dieu, et soutenue par sa seule Puissance.

Voyons plus en détail comment la main secourable du Seigneur apparaît tout le long de cette glorieuse histoire. Cela nous aidera à mieux rendre grâce au ciel pour l'événement remarquable qui s'est passé il y a 300 ans, et aussi pour la persévérance, ininterrompue durant trois siècles, de l'oeuvre éminemment charitable des Hospitalières de Saint-Joseph.

- I -

Le départ héroïque de nos trois religieuses, en 1659, était le résultat d'un plan assez extraordinaire formé, depuis plus de vingt ans, par des âmes mystiques, toutes animées du désir de procurer la gloire de Dieu par la conversion des païens.

Trois de ces "mystiques", Jérôme de la Dauversière, Marie de la Ferre et Jean-Jacques Olier, recevront d'étranges révélations, toujours à l'occasion de la fête de la "Chandeleur", qui présente le Christ comme "la Lumière qui doit éclairer les païens" (Luc 2,32). Ils se rencontreront providentiellement, se reconnaîtront sans s'être jamais vus auparavant, et se communiqueront des projets identiques qu'ils croient avoir reçus du Ciel.

Il s'agit de fonder un établissement chrétien dans l'île de Montréal, et d'y travailler à la conversion des païens. Les projets se précisent, et prévoient même qu'on y amènera, non seulement des colons, mais trois communautés, l'une de prêtres, l'autre de religieuses enseignantes et la troisième de religieuses hospitalières.

Or, à ce moment, personne d'autre, même au Canada, ne songe à fonder quoi que ce soit dans l'île de Montréal, trop exposée aux attaques des Indiens et trop éloignée de Québec. De plus, aucune des trois communautés prévues n'existe encore. Pourtant, tout cela se réalisera exactement, malgré les difficultés sans nombre. L'arrivée des trois Hospitalières de La Flèche, en 1659, constituera comme le dernier complément de ce rêve mystique.

Mais quand nos mystiques font des plans, ils ne vont pas à l'aveuglette. Laïcs ou hommes d'Eglise, ils ne font rien sans s'être abandonnés à la prière et avoir pris l'avis de leur directeur de conscience. Ainsi leur action s'appuie toujours sur les principes les plus solides de l'ordre surnaturel.

Ce qui poussera les fondateurs de Ville-Marie à exécuter leur plan, c'est, avant tout, le désir qu'ils ont de procurer la gloire de Dieu, en faisant connaître son saint Nom dans les pays lointains.

Sans doute, leur projet ne se borne pas seulement à l'évangélisation; il comporte aussi la fondation d'oeuvres de bienfaisance, surtout par l'éducation et le soin des malades. Mais nos pieux fondateurs ne conçoivent l'amour et le service du prochain que dans la lumière de l'amour de Dieu.

Aussi voudront-ils que l'on serve le prochain, à Ville-Marie, dans le plus grand désintéressement, et uniquement pour glorifier Dieu et lui gagner des âmes.

Ils savent encore que le plus grand ressort de l'amour du prochain dans la Nouvelle Loi, c'est de considérer que le prochain est un membre du Christ, et que tout le bien qu'on fait à l'un de ces membres souffrants ou malheureux, c'est au Christ Lui-même qu'on le fait. Dès lors, ils sont conscients de la solidarité qui doit unir tous les hommes sous une même Tête, et des devoirs qui incombent aux chrétiens, de réunir et d'associer au Christ-Chef tous ses membres dispersés ou désunis, afin qu'ils puissent tous réaliser, dans le giron de l'Eglise, la plénitude du Christ.

Pour eux donc, la charité chrétienne ne connaît pas de limites territoriales. Un chrétien ne peut pas vivre replié sur lui-même ou confiné dans les frontières de sa paroisse, de son diocèse ou de son pays. Le véritable amour du prochain doit être universel; il doit avoir la dimension même du Christ et de son Eglise.

Bref, ces fidèles généreux ne conçoivent pas qu'il puisse exister des âmes "suralimentées" dans les pays chrétiens, et que ces âmes ne fassent rien pour partager leur trésor avec les populations païennes qui ont faim et soif de la Vie divine. C'est pourquoi ils songent à porter la bienfaisance dans les pays lointains, afin d'attirer ainsi les âmes les plus grossières à la connaissance et à la louange de Dieu.

Nous touchons ici le véritable motif qui animait tous les fondateurs de Ville-Marie. Tout "naturellement", pourrait-on dire, l'envoi des Hospitalières à Montréal entrera dans ce cadre. Pour servir le Christ aussi parfaitement que possible dans ses membres souffrants, colons ou Indiens, il faudra de bonnes religieuses.

Dans ce but, monsieur de la Dauversière et Mère Marie de la Ferre fondent, à La Flèche, en 1636, leur communauté hospitalière à laquelle, comme à une source, pourra s'approvisionner l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Mais il devra s'écouler plus de vingt ans avant que les premières recrues puissent compléter le projet des fondateurs.

Pendant ce temps, les soeurs de La Flèche vont se recruter en France et raffermir les cadres de leur famille religieuse. Pendant ce temps aussi, Ville-Marie se fonde, et Jeanne Mance est là pour établir, d'abord un dispensaire, puis, grâce à la générosité de madame de Bullion, un modeste hôpital.

Mais Jeanne Mance savait bien que son hôpital ne pourrait subsister longtemps sans la présence des Soeurs Hospitalières. Elle presse alors monsieur de la Dauversière d'accomplir son dessein, et d'envoyer à Ville-Marie les religieuses qu'il avait promises.

En 1659, l'heure est venue d'accéder au désir de mademoiselle Mance. Monsieur de la Dauversière voit lui-même au choix des missionnaires. Les trois élues, parfaitement conscientes des dangers et des épreuves de toutes sortes qui les attendent là-bas, acceptent avec joie d'aller "en Canada" et se préparent pour le grand départ.

Celui-ci ne se fait pas sans rencontrer d'obstacles. D'abord l'autorité religieuse, puis la population de La Flèche, s'émeuvent de l'audace téméraire de ces braves filles. Il faut surmonter ces oppositions, et même faire face à une émeute populaire.

Enfin, elles s'embarquent à La Rochelle, le 2 juillet 1659, fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge, en compagnie de mademoiselle Mance, de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys et de deux Sulpiciens, messieurs LeMaître et Vignal, qui devaient tous deux tomber victimes des Iroquois.

La traversée de 67 jours fut marquée par une épidémie de typhus, une mer déchaînée et, finalement, une pénurie d'eau potable. Se dévouant auprès des malades, les trois religieuses, comme on a pu l'écrire, "ne sortirent point de l'hôpital pendant la traversée".

Les voici donc à Québec le 8 septembre. De nouveaux obstacles se dressent devant elles: on veut les dissuader d'aller à Ville-Marie; on veut les fusionner avec les Hospitalières de Québec. Mais nos trois fondatrices sont des femmes convaincues de la mission qu'elles ont à accomplir. On les laisse enfin partir. Elles sont à Montréal le 20 octobre.

Avec quels transports de joie elles saluent cette terre sauvage où on les a envoyées! Elles en rendent grâce au Ciel. Mais ce n'est pas encore la fin de leurs épreuves.

Ville-Marie, en 1659, était un bien pauvre établissement, comptant une quarantaine de maisons de bois, et habité par trois ou quatre cents colons. Comme ses habitants devaient s'y sentir isolés, entourés de forêts épaisses, sans moyens de communication avec les postes lointains, sauf par le fleuve, isolés surtout par le manque d'appui moral de la part du reste de la colonie: à cette époque, on ne croyait pas à l'établissement de Montréal; on l'abandonnait à son sort...

Il faut bien l'admettre: humainement parlant, Ville-Marie n'était pas très viable. On était en pleine offensive des Iroquois. L'héroïque combat de Dollard au Long-Sault devait avoir lieu au mois de mai suivant. Les colons, et même le premier chapelain de l'Hôtel-Dieu, se faisaient tuer à quelques pas de la bourgade.

Les habitations, la nourriture, le vêtement, tout, enfin, y était d'une grande pauvreté. Ajoutez à cela les rigueurs de l'hiver, contre lesquelles les maisons, mal construites, ne donnaient que peu de protection.

Nos trois religieuses acceptent leur part de ces difficultés, heureuses de demeurer pauvres au milieu de l'austérité générale, et donnant même aux malades et aux malheureux ce qu'elles pouvaient avoir de meilleur. Leurs consolations, dans toutes ces épreuves, elles les trouvaient dans l'accomplissement fidèle de leur tâche auprès des infirmes et des mourants, et dans la ferveur de leur vie religieuse, singulièrement favorisée par l'atmosphère chrétienne de Ville-Marie.

Les revers peuvent s'abattre sur leur oeuvre, leur protecteur terrestre peut même leur être ravi... Sans doute, cela compliquera bien leur situation matérielle, car la mort de leur fondateur les privera des revenus essentiels au maintien de l'hôpital. Mais elles tiendront bon quand même, et donneront à tous des exemples de patience, de charité et de dévouement.

Mettant toute leur confiance en la divine Providence, elles continuent d'accomplir leur oeuvre charitable et de gagner des âmes à Dieu. Malgré toutes les croix, l'idéal de leur mission apostolique demeure intact. Dieu, aussi, soutient leur courage, et leur accorde, en temps opportun, ce qui est nécessaire pour elles et pour leurs malades.

Dans ces divers événements héroïques et presque incroyables des débuts des Soeurs Hospitalières à Ville-Marie, comment ne pas voir des signes de l'intervention divine? La main protectrice du Seigneur a vraiment guidé les Mères de Brésoles, Macé et Maillet, et les a soutenues dans la mission difficile qu'elles ont accomplie il y a trois siècles, et qui commande l'admiration universelle.

Remercions-en le Seigneur en ce jour: c'est dans ce but que nous sommes ici réunis.

- II -

L'héroïque fondation de 1659 n'est pas restée sans lendemain. Et si aujourd'hui, nous adressons au Ciel des actions de grâces, ce n'est pas seulement pour les événements que nous venons de retracer. Le sens de la présente fête serait incomplet si nous ne disions pas au Seigneur notre gratitude pour l'oeuvre bienfaisante que les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph poursuivent en notre pays depuis trois siècles, avec l'aide constante de la divine Providence.

Malgré une situation temporelle extrêmement précaire, à certains moments de son histoire, l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie progresse selon les besoins de la ville. Trois incendies le ruinent complètement; le Seigneur aide les religieuses à surmonter l'épreuve, et trois fois, l'Hôtel-Dieu se reconstruit pour continuer son oeuvre indispensable. Que d'âmes sauvées durant ces trois siècles, en même temps que les corps recevaient un soulagement bienfaisant! Dieu ne l'ignore pas, et bénit l'oeuvre de ses bonnes hospitalières.

Au siècle dernier, malgré tous les agrandissements successifs, l'hôpital se sent à l'étroit sur le lopin de terre primitif de la rue Saint-Paul. Il se transporte donc sur le site actuel où, avec les années, il se transforme, s'agrandit et se hausse toujours au niveau des exigences de plus en plus grandes d'une science hospitalière qui ne cesse de progresser.

Quant à la famille religieuse, elle aussi est en progrès. La Flèche devait envoyer à Ville-Marie, en tout, une dizaine de ses filles courageuses. La colonie offrit d'abord timidement quelques recrues à la communauté. Durant les 14 premières années, il n'y eut que deux nouvelles professes canadiennes.

Mais bientôt, celles-ci vinrent en plus grand nombre se joindre aux rangs du nouvel institut, si bien que celui-ci put accepter, à partir de 1845, diverses fondations, non seulement au Canada, mais même à l'étranger.

Aujourd'hui, les héritières des Soeurs de Brésolles, Macé et Maillet forment une famille de près d'un millier de religieuses, répandues en 21 diocèses du Canada, des Etats-Unis, du Pérou et du Dahomey, Afrique Occidentale Française.

Comme les trois religieuses de 1659, les Hospitalières de 1959 s'efforcent de se donner complètement au Seigneur, dans la ferveur de leur consécration religieuse. Le même ressort de charité surnaturelle, qui avait animé les trois missionnaires de Ville-Marie, anime encore, au cours des siècles, le zèle des Soeurs de l'Hôtel-Dieu: zèle de la gloire de Dieu, dévouement inlassable au prochain malade, souffrant, pauvre, dans lequel on voit le membre infirme du Christ.

Même charité universelle, à la vraie dimension du Christ et de l'Eglise, les disposant à servir partout dans le monde, et même dans les circonstances les plus pénibles: on l'avait bien vu et senti, en 1868, quand il s'était agi d'aller soigner les lépreux de Tracadie; on a pu le vérifier à nouveau, tout récemment, quand les Hospitalières se sont offertes généreusement pour l'Amérique latine et pour l'Afrique noire.

Une suite ininterrompue de telles oeuvres de bienfaisance, maintenues durant trois cents ans dans le même esprit de dévouement souvent héroïque, par la même société de soeurs hospitalières, ne peut vraiment s'expliquer d'une façon satisfaisante, sur le plan humain. C'est pourquoi nous voulons remercier le Ciel d'avoir gratifié ces oeuvres d'une telle stabilité dans le bien.

La persévérance dans les bonnes oeuvres est une chose bien difficile à l'humanité déchue. Les gens de bien peuvent parfois accomplir des oeuvres de grande générosité à l'égard du prochain, mais souvent, ils s'y sont à peine donnés qu'ils sont tentés de se reprendre. De plus, s'ils travaillent isolément, leur oeuvre pourra difficilement leur survivre; s'ils travaillent en équipe, qui voudra les assurer qu'aucune mésentente ne les forcera de se dissoudre?

Il n'y a guère que les oeuvres dirigées par l'Eglise, ou par les communautés religieuses agissant sous la tutelle de l'Eglise, ou exerçant un mandat au nom de l'Eglise, qui puissent nous offrir le spectacle ordinaire d'une durée défiant les siècles.

Non pas que ces oeuvres jouissent de l'indéfectibilité de l'Eglise. L'Eglise seule a les promesses de la perpétuité; les oeuvres qu'elle organise ou qu'elle approuve ici-bas n'offrent pas ces garanties. Cependant, les entreprises qu'elle veut bien confier à des communautés religieuses semblent revêtues, de par la nature même de celles-ci, de conditions tout à fait propres à leur procurer la stabilité.

En effet, les membres des familles religieuses font profession de tendre à une vie chrétienne aussi parfaite que possible. Déjà, toute vertu comporte en elle-même un élément de stabilité et de permanence, ce qui la distingue d'une simple disposition ou qualité passagère. A plus forte raison, la tendance de toute une société religieuse à pratiquer la vertu dans sa perfection devra normalement apporter à ses oeuvres collectives une continuité exceptionnelle, encore raffermie par la fidélité des membres à respecter les constitutions et traditions fondamentales de leur communauté.

Bien plus, cette fidélité persévérante est de nouveau assurée par la stabilité que confèrent à la vie personnelle de chaque religieuse, ces promesses fermes qu'on appelle les voeux de religion, qui fortifient et unissent dans un but surnaturel commun toutes les volontés individuelles, et les constituent vraiment dans un ETAT de vie. Pauvreté, chasteté et obéissance, autant de liens qui, au fond, libèrent l'âme chrétienne de certaines contingences de la vie, et lui permettent de servir plus constamment Dieu et le prochain, sans se laisser distraire par les préoccupations ordinaires de ce monde (I Cor.7,33).

Il n'est pas étonnant, alors, que Sa Sainteté Pie XII, de glorieuse mémoire, ait voulu, dans son encyclique "Sacra Virginitas", rappeler au monde entier qui incline parfois à croire "inutiles" les familles religieuses, l'abondance des fruits qui découlent de ces états de vie.

"D'ailleurs, - ajoutait le Saint-Père, - la virginité n'est pas seulement féconde par les initiatives et les oeuvres extérieures, auxquelles peuvent se dévouer plus facilement et plus pleinement tous ceux qui l'embrassent, mais encore en raison des diverses formes de charité parfaite à l'égard du prochain, que sont leurs ardentes prières appliquées à son intention, et les lourdes privations supportées spontanément et volontiers pour la même raison. A tout cela les serviteurs de Dieu et les épouses de Jésus-Christ... ont consacré toute leur vie" (Sacra Virginitas, 1ère partie).

Il est donc bien juste que nous nous laissions aller à la joie en ce tricentenaire, et que nous rendions grâces à Dieu d'avoir donné à notre ville et à notre pays, non seulement l'héroïsme des trois arrivantes de 1659, mais aussi la succession, ininterrompue durant 300 ans, de ces actes de patience, de dévouement, de zèle pour le salut des âmes, appuyés par la prière et l'esprit de consécration des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Quant à vous, mes révérendes Soeurs, vous conserverez longtemps, comme un précieux héritage, l'idéal religieux et apostolique qui animait vos fondatrices.

Vous cultiverez sans cesse en vos âmes les vertus religieuses qui, au milieu de vos activités, favoriseront le recueillement et l'union à Dieu.

Enfin, pour le plus grand bien de votre Institut, vous continuerez, - même celles d'entre vous qui devez rester ici, - d'entretenir en vos coeurs ce zèle des âmes à sauver, qui ignore les limites géographiques, et vous pousse à étendre sans cesse le Règne de Dieu jusque dans les pays lointains. Le Pape actuel vous y encourage, en rappelant que l'idéal missionnaire peut même "infuser une nouvelle sève de vie aux diocèses d'antique tradition chrétienne" (S.S. Jean XXIII, 26 avril 1959).

Ce sont les vœux que forment pour vous et avec vous, ceux et celles qui sont venus chanter dans votre chapelle l'hymne de la joie et de la reconnaissance.

Puisse le Seigneur exaucer ces vœux,
grâce à la bénédiction de Son Excellence.

Le dîner d'honneur réunit plus de deux cents religieuses de diverses Congrégations à la salle du banquet. Son Excellence Monseigneur Chaumont, que l'on a justement surnommé "l'apôtre de la charité" préside les agapes avec sa proverbiale jovialité. Au-delà de cent cinquante Hospitalières prennent place au milieu des communautés soeurs, venues rompre avec elles le pain de l'amitié et leur apporter le témoignage de leur estime et de leur affection. Une atmosphère de franche et familiale jubilation remplit la salle. Si l'on a trouvé bon participer d'abord à une messe d'action de grâces, il est agréable de se réunir autour de la grande table de famille où s'expriment cette sympathie vraie, cette forte cordialité qui jaillissent des âmes joyeuses et sincèrement unies, des coeurs débordants de fraternelle charité.

A la fin du repas, le révérend Père Hector Bertrand, s.j., directeur général du Comité des Hôpitaux de la province prend la parole.

Excellence Révérendissime Mgr Chaumont,
Excellences,
Révérendé Mère Générale,
Mes chers confrères dans le sacerdoce,
Mes révérendes Mères,
Mes soeurs,

J'ai un devoir des plus agréables à accomplir ce soir. Il s'agit de manifester de façon concrète l'admiration et la reconnaissance des Hôpitaux de pensée française de l'est du Canada à l'égard de l'oeuvre gigantesque accomplie dans notre pays par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Cette reconnaissance vous sera d'abord exprimée par la lecture d'une citation que nous avons composée en vue de cette fête et qui sera lue par Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, personnifiant l'Hôtel-Dieu de Québec, en autre mot le plus vieil hôpital du Canada et même du continent, présentant au deuxième plus vieil hôpital de notre pays les hommages de tous les hôpitaux catholiques et français de notre pays. Ensuite nous allons demander à Son Excellence Révérendissime Mgr Chaumont de bien vouloir dévoiler la plaque qui a été préparée à cet effet car nous avons voulu que notre reconnaissance éternelle soit fixée dans le marbre.



Dîner d'honneur du 3 octobre

Le Révérend Père H. Bertrand, s.j., Président général du Comité des Hôpitaux
offre ses hommages aux Hospitalières

La Révérende Soeur Sainte-Jeanne-de-Chantal lit alors la citation au nom des Hôpitaux du Québec, concernant les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Il y a trois cents ans, arrivaient en notre beau pays, les trois Premières Hospitalières de Saint-Joseph. Ces dignes religieuses venues de France, les Mères Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet étaient investies d'une mission dont la mystique vraiment divine a su conserver, après trois siècles, toute sa vitalité et sa puissance de rayonnement.

En 1942, à l'occasion du tricentenaire de la fondation simultanée de Ville-Marie et de l'Hôtel-Dieu, on se plut à bon droit à exalter les vertus et les mérites de Jeanne Mance qui assumait, durant 17 ans, la direction du premier hôpital de Montréal.

En cette année de grâces 1959, c'est à la méritante congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, que le Comité des Hôpitaux du Québec désire rendre un vibrant hommage pour les éminents services rendus aux malades et à la population de Montréal durant trois cents ans, soit depuis le jour où Jeanne Mance confiait aux trois premières hospitalières l'administration de l'Hôtel-Dieu en 1659.

Nous savons que les Religieuses de l'Hôtel-Dieu eussent préférer donner à ces fêtes un cachet strictement monastique mais l'Écriture Sainte indique clairement l'attitude qui convient dans la célébration de tels anniversaires: "Vous célébrerez le jubilé dans l'allégresse et dans la joie" (Lév. XXV, II).

Cette invitation à glorifier Dieu dans la jubilation comporte pour chacun de nous un devoir de reconnaissance.

Trois siècles de vie hospitalière! Trois siècles de charité soutenue, au service non seulement de tous leurs concitoyens mais également en pays de mission: voilà un titre de noblesse à l'échelon des valeurs spirituelles de ces vaillantes Hospitalières de Saint-Joseph! Voilà une vocation sublime dont la mystique favorise admirablement le progrès scientifique non seulement de leur Institut, mais de toutes les institutions similaires qui ont puisé à l'Hôtel-Dieu comme à une source sans cesse jaillissante.

Vivement touché et profondément reconnaissant de l'immense et constante collaboration des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à la cause hospitalière sous tous ses aspects, le Comité des Hôpitaux du Québec est heureux de se faire l'interprète de tous ses membres pour offrir un témoignage tangible de vive appréciation et de sincère gratitude aux dignes émules des trois Premières Religieuses Hospitalières de Ville-Marie.

Son Excellence Monseigneur Chaumont invité à prendre la parole, exprime en termes touchants ses sentiments d'affection paternelle et de sincère attachement à la vieille institution hospitalière, après avoir dévoilé la plaque commémorative.



Dîner d'honneur du 3 octobre

Allocution de Son Excellence Révérendissime Mgr J.-C. Chaumont

à la suite du dévoilement d'une plaque commémorative offerte aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal par le Comité des Hôpitaux du Québec

Excellences Révérendissimes,
Révérende Mère Générale,
Mes révérends Pères,
Mes révérendes Mères,
Mes bien chères filles,

Il m'est très agréable d'applaudir au geste si noble et si cordial des membres du Comité des Hôpitaux. En offrant cette magnifique plaque commémorative, vous voulez rendre un hommage de vive appréciation et de profonde gratitude aux si méritantes Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui depuis trois longs siècles se vouent au soin de l'humanité souffrante. Vous méritez nos plus chaleureuses félicitations et notre plus sincère reconnaissance.

Ce marbre précieux rappellera à la génération actuelle et aux générations futures l'origine surnaturelle de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph car c'est le Seigneur qui a confié à Jérôme Le Royer de la Dauversière, dans des illuminations de l'âme le soin de fonder cette Congrégation, de coloniser et d'évangéliser l'île de Montréal, de fonder un hôpital à Ville-Marie dirigé par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. Cette mission a été merveilleusement remplie. Mieux encore, ces religieuses ont essaimé au Canada, aux Etats-Unis, au Pérou, en Afrique Occidentale faisant rayonner leur ardente charité, leur héroïque détachement, leur sublime amour, leur inlassable dévouement.

Ah! sans aucun doute, pour accomplir ces oeuvres malgré de nombreux obstacles ces religieuses ont médité l'Evangile. Jésus-Christ leur a dit: Ce que vous faites au moindre de ces petits, c'est à moi-même que vous le faites. Donc, essuyer une larme sur la joue d'un malade, c'est l'essuyer sur la joue de Jésus-Christ. Quel bonheur et quel honneur! Mille fois, elles ont renouvelé cet acte de charité et bien d'autres. Dans leur fervente oraison, elles ont entendu cette parole: J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, vous m'avez donné à boire; j'étais malade, vous m'avez visité. Venez les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé. C'est l'assurance d'une récompense glorieuse et éternelle. De plus, ces religieuses ont admiré le Christ dans sa sympathie à l'égard des malades. Elles ont voulu suivre son divin exemple, aussi on les trouve à l'oeuvre et le jour et la nuit. D'un amour indéfectible elles s'occupent des âmes pour les sanctifier et pour leur ouvrir le ciel; des corps pour les guérir ou du moins pour les soulager. Aussi quel n'est pas leur bonheur quand, grâce à leurs soins et à ceux des médecins, des infirmiers, des infirmières, les hospitalières peuvent rendre un père à sa famille, une mère à ses chers enfants, un enfant à ses bons parents. Ce marbre rappellera ces oeuvres si touchantes de piété.

Durant ces trois siècles, que de bienfaits! Aussi dans l'impossibilité d'acquitter notre dette immense envers ces excellentes Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, pour les récompenser de leurs innombrables et éminents services, il faut prier le Seigneur pour que leurs vénérés fondateur et fondatrice jouissent du privilège d'accomplir des miracles afin que l'Eglise leur accorde la béatification, encore mieux la canonisation à la joie de tous.

Monsieur le docteur Gaston Gosselin, Directeur Médical de l'Hôtel-Dieu exprime ensuite la reconnaissance des religieuses en ces termes.

Excellences,
Révérands Pères,
Révérèndes Mères et Révèrendes Soeurs,
Monsieur le représentant de la France,

Madame la Supérieure, la Révèrende Soeur Gélinas, et toutes les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, trop émues par le magnifique témoignage que vient de leur rendre le Père Bertrand, m'ont assigné le périlleux honneur d'exprimer, en leur nom, leur reconnaissance envers le Conseil du Comité des Hôpitaux du Québec.

Le majestueux témoignage offert à Soeur Gélinas s'adresse à toutes les Hospitalières, présentes et anciennes, de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il honore autant les fondatrices venues de France que leurs continuatrices durant trois siècles complets. Nous songeons, en ce moment, à cette continuité dans la charité, maintenue par l'Hôtel-Dieu, en dépit d'innombrables difficultés temporelles dont les incendies fréquents ne sont pas les moindres. Qui donc, aujourd'hui, en face de tant d'adversités, pourrait faire montre d'autant de courage et de ténacité dans la poursuite d'une oeuvre philanthropique? Aussi, sentons-nous bien que notre devoir a été tracé dans le sillon ouvert par plusieurs générations de femmes fortes et généreuses.

Trois cents ans au service des malades et de toute la population de Montréal; trois cents ans de dévouement et de bons soins; trois cents ans de prières, d'épreuves et de sacrifices. Tel est le bilan sommaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal et, comme le présent est la conséquence du passé, il n'y a pas lieu de s'étonner du maintien de ces traditions de service, d'efficacité, de dévouement et de charité.

Depuis trois siècles, au pied du Mont-Royal, l'Hôtel-Dieu a été un foyer de charité, une institution de paix, de consolation et de bonté au service des pauvres malades.

On chercherait vainement ici une rampe de lancement de missiles vers les astres inconnus. Il s'agit plutôt d'une rampe où l'on vient s'appuyer, parce que la charité chrétienne en est la base que surmontent la sérénité et la paix. La vraie paix ne saurait naître que dans la charité chrétienne; et où trouvera-t-on plus belle expression de la charité chrétienne qu'en une institution hospitalière? Paix des corps dont les souffrances ont été apaisées; paix des esprits, soulagés de leurs craintes; paix des religieuses et paix des malades; paix du cloître et paix de l'hôpital; lieu de paix dans la ville et dans la nation.

Quel astre brille davantage dans notre firmament hospitalier que le passé glorieux de ces trois siècles? Cette oeuvre de paix les Hôtels-Dieu sauront bien la poursuivre dans leur quatrième siècle d'existence. L'esprit qui anime ses dirigeants et son personnel continuera, n'en doutez pas, d'animer ceux qui suivront. Dans un monde où tout respire la méfiance et la discorde, il importe que des institutions comme les nôtres soient, et restent, de véritables oasis de la paix: chaleur réconfortante du coeur contre les malaises de la guerre froide.

Père Bertrand, à vous-même et à votre Comité, par l'intermédiaire de l'hum-
ble orateur que je suis, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal vous disent
et vous redisent un chaleureux MERCI.

Nous nous plaignons à signaler la présence de trois religieuses venues de
France et qui rehaussent l'éclat de ces fêtes. Ces religieuses sont une
image vivante du souvenir des trois premières religieuses hospitalières ve-
nues en 1659. Nous leur adressons nos remerciements émus et bien fraternels.

Révérèndes Mères, révérendes Soeurs - Les religieuses hospitalières de
Saint-Joseph sont heureuses de vous voir, parmi elles, partager leurs joies
à l'occasion de ce tricentenaire. Elles sont honorées par votre présence ici
et vous disent leurs bien sincères remerciements.

Excellence - Toutes les religieuses ici ressentent une joie profonde à vous
voir présider ce dîner. Vous êtes leur vrai père; vous qui, pendant dix-sept
années, avez été supérieur ecclésiastique des communautés religieuses du diocèse.

Veillez me croire, Excellence, nul mieux que vous ne pouvait plus digne-
ment clôturer ce Triduum d'Action de Grâces, à l'occasion du tricentenaire
de l'arrivée des premières religieuses hospitalières à Ville-Marie.

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, par ma voix, vous en expriment
leur plus vive gratitude.

Le jeu scénique est particulièrement goûté ce soir d'un auditoire sympathi-
que. Religieuses de notre Congrégation, religieuses de nos communautés voisines,
religieuses venues de plus loin communient au même amour, aux mêmes sentiments
d'allégresse et de reconnaissance. Ensemble, nous magnifions le Seigneur qui a
daigné jeter ses regards sur la petitesse de ses servantes. Pour elles, Il a
fait de grandes choses Celui qui est puissant et dont le nom est saint!

Monseigneur Chaumont qui a voulu, à titre de président d'honneur, assister
au jeu scénique et rendre ainsi à ses chères Hospitalières un témoignage qui les
honore grandement, daigne encore prendre la parole. Il le fait avec une chaleur
de sentiment digne de son grand coeur.

Après avoir félicité avec des accents inimitables de sincérité l'auteur du
jeu VERS LA TERRE PROMISE, les acteurs et les actrices, Son Excellence exprime
sa joie de voir les fêtes tricentenaires se terminer dans la gloire. Il décrit
les renoncements de nos premières Mères en termes émus. Les soeurs de l'Hôtel-Dieu,

affirme-t-il, sont toujours les mêmes, et l'on sent circuler dans leur hôpital la charité du Christ. Monseigneur dit la part qu'il doit aux Hospitalières de Saint-Joseph qui lui ont prodigué leurs soins et leur dévouement. Le bienveillant Prélat ne manque pas de souligner d'un trait d'humour ses sentiments de reconnaissance.

Et il termine son allocution en formant des vœux pour le bonheur des chères religieuses de l'Hôtel-Dieu comme il les nomme, et il invite le révérend Père E.-M. Ménard, o.f.m., directeur du Séminaire des Saints-Apôtres, à prononcer un mot. "Si vous voulez entendre un orateur meilleur que moi, écoutez le Père Ménard", dit-il. Et le Père Ménard parle:

Bien chers confrères dans le sacerdoce,
Révérende Mère Générale et bien chères Soeurs,

Je ne sais pas à quel titre vous demandez à ce Père franciscain d'adresser un mot. Vous m'avez dit tout à l'heure qu'il semblait que j'étais aveugle puisque j'avais admiré ces étudiants, acteurs du jeu scénique, que je considère un peu comme mes fils.

Mes bien chers amis, si vous permettez, je vous ferai part des quelques réflexions qui se sont présentées à mon esprit pendant cette magnifique méditation qui nous a été servie ce soir. Ce sont des faits historiques que nous avons vécus, les plus belles pages de l'Évangile qui ont été incarnées dans des vies humaines. Elles ont incarné l'Évangile et cet Évangile incarné par ces Hospitalières est devenu l'édition populaire, la seule qu'ont connue les Indiens d'alors, tellement il est vrai que pour connaître la vie du Christ nous avons besoin de la voir incarnée dans des vies humaines. Et ce qui est beau ce soir, c'est que nous avons vu je crois d'une façon très précise se manifester ces trois points, ces trois mots qui résument toute vie, et qui résument la vie de ces Hospitalières. Elles ont prié, elles ont souffert et elles ont agi.

D'abord, elles ont prié. Et c'est pour cela que le fondateur a voulu pour cette œuvre essentiellement active des femmes de prière. Toute communauté est appelée à la contemplation. Les personnes qui se consacrent à une œuvre qui doit durer sur cette terre doivent être d'abord des contemplatives. Et c'est ce qui explique pourquoi les Hospitalières de Saint-Joseph ont été si longtemps derrière leur clôture papale. Et même si, à cause des circonstances actuelles, elles se sont adaptées selon la souplesse de la Sainte Église, elles sont restées contemplatives. Et elles sont encore les dignes filles de leur fondateur qui a voulu faire de ses filles des âmes vouées au grand service de la prière.

Deuxièmement, elles ont souffert. Nous voyons les souffrances extérieures, le plus beau qui s'est déroulé dans ces vies, c'est ce que l'histoire ne peut pas

écrire, c'est ce que le Seigneur dans son grand livre a enregistré, c'est ce qui sera reproduit sur le grand écran de la fin des temps. Et ces dévouements extrêmement héroïques, ces luttes acharnées pour garder la foi, pour garder Dieu, garder la fidélité à leur idéal, elles les ont soutenus. Ces découragements qui menacent toute vie religieuse à presque tous les stades du développement spirituel même jusqu'aux confins de l'union parfaite avec Dieu, elles les ont connus et elles ont tenu bon dans la souffrance.

Troisièmement, elles ont agi. Et cette action, mes bien chers amis, elle s'est manifestée dans l'obéissance et dans la charité. Dans ce commandement, obéir à Dieu c'est L'aimer; servir le prochain, c'est aimer le prochain, elles ont fait comme le Christ, elles ont aimé jusqu'à mourir. Agir sur la terre, c'est aimer. Celui qui aime, c'est celui qui agit. Plus tu aimes, plus tu agis. Il ne faut pas alors se laisser distraire par certaines activités extérieures. Comme on l'a dit il y a quelques instants, le plus beau de la pièce c'est ce que l'on n'a pas vu, et c'était déjà tellement beau ce que l'on a vu. Je me permets donc de vous faire part, avec la permission de Son Excellence, de cette méditation: prier, souffrir, agir.

Mes bien chères Soeurs Hospitalières, lorsque brisées par la fatigue, écrasées par la maladie et l'âge, vous serez conduites dans une chambre de souffrance, alors que vous avez assisté tant de malades; lorsque peut-être même vous serez oubliées - le Seigneur le permet parfois - dans votre chambre, alors que vous avez tellement pensé aux autres, souvenez-vous qu'il vous reste toujours, pour accomplir votre idéal d'hospitalière, les deux moyens que vous a donnés votre fondateur, et les plus puissants: la prière et la souffrance.

C'est dans la lumière de cette méditation que s'achève le jour de clôture de notre triduum d'action de grâces.

Dans l'encadrement du programme jubilaire, l'on a prévu l'installation provisoire d'un Musée historique. De fait, ce Musée érigé dans le Bureau médical de l'Hôtel-Dieu permet à nos invités une intéressante incursion dans le passé, une plongée dans l'histoire. Chère Soeur Florence Moreau a fait là une compilation judicieuse: anciens documents, tableaux, vases sacrés, statues de bois, accessoires de pharmacie, vaisselle d'étain, etc. Les Annales manuscrites de Marie Morin en sont le point de mire. C'est qu'il émane de ces feuilles jaunies par le temps tout le mouvement et tout le bruit de la vie des premiers jours de Montréal. Soeur Morin commença son Journal le 29 juin 1697 pour le continuer jusqu'à sa mort, survenue en 1730.

Son livre, "véritable film cinématographique", comme l'écrivait feu le docteur Léo Pariseau, nous fait voir les gestes de cette cité naissante à travers l'histoire de notre Hôtel-Dieu de Montréal. "Disque phonographique, il nous répète ses premiers balbutiements..."

Cette salle du souvenir, que d'aucuns désireraient voir devenir Musée permanent, reçoit au-delà de deux mille visiteurs du 30 septembre, date d'ouverture officielle par notre Révérende Mère Générale et son Conseil d'Administration, jusqu'au 13 octobre. Chère Soeur Moreau et ses compagnes restent en faction en la salle d'exhibition tout le long du jour pour recevoir les visiteurs et leur fournir les explications voulues. Elles savent donner à cette évocation, à cette résurrection du passé un puissant mouvement de propagande.

* * *

Si notre triduum solennel eut sa vigile dans les jours consacrés à nos employés, à nos médecins-internes, à nos infirmières, à nos malades, il aura de même ses lendemains. Aujourd'hui, dimanche, quatre octobre, la journée est réservée à la communauté. On pourrait la désigner "Journée Communautaire". Elle se lève radieuse. Commencée dans l'adoration, au pied de l'autel, elle comportera toute une gamme de réjouissances familiales dont la tonalité marquera chacune de ses heures.

Le dîner réunit en notre grand réfectoire au-delà de deux cents religieuses. Les tables étincellent de blancheur. Des fleurs y ajoutent leur note irremplaçable, et les décors jubilaires sont si gracieux! Les novices s'acquittent du service avec aisance et savoir-faire. Le BENEDICAMUS DOMINO a tôt fait de délier les langues et la gaîté, la franche cordialité président partout.

Après le repas, nous nous rendons à la salle de communauté de la maison mère. Le cercle de famille forme une riche couronne. L'heure est bien choisie pour présenter les hommages de toute la Congrégation à notre très révérende Mère à l'occasion de sa récente décoration BENE MERENTI. Rien d'officiel dans le programme qui nous groupe autour d'une Mère bien-aimée pour lui exprimer nos sentiments de respect et l'amour de nos coeurs. Le chant du Tricentenaire: "Le ciel est bleu

réveillez-vous, C'est un siècle nouveau qui s'ouvre", composition de chère Soeur Claire Trudel, l'ardente au coeur vaillant et à la lyre inspirée à ses heures, commande l'entrain. Puis Mère Assistante générale offre les félicitations au nom de toutes:

Très révérende et bien-aimée Mère Générale,

Le temps si court entre nos diverses célébrations jubilaires ne nous a pas permis, et ne nous permettra pas avant le départ de nos chères Déléguées des maisons, de vous faire la fête grandiose dont rêvaient nos coeurs aimants, à l'occasion de la décoration BENE MERENTI, qui vous a été accordée, bien chère Mère.

La précieuse médaille, qui viendra s'ajouter à la liste de nos "trésors de famille", n'est pas arrivée. Mais elle viendra! Ce qui importe, c'est que Son Eminence Révérendissime, notre digne Cardinal-Protecteur, vous a décorée au nom du Saint-Père et qu'il se faisait, à ce moment, l'écho du Chef Suprême de l'Eglise, en vous apportant l'expression de ses vœux et de son estime pour notre Congrégation, estime et affection dont cette Médaille demeurera à jamais, le symbole.

Oui, bien-aimée Mère Générale, nous sommes heureuses de cette haute distinction, et toutes nos Mères et Soeurs, ici présentes, veulent vous dire, par mon humble entremise leur vénération pour votre Personne, et leur très vive admiration pour la splendeur dont vous avez voulu revêtir nos fêtes jubilaires du Tricentenaire de l'arrivée de nos Premières Mères à Ville-Marie. Daignez agréer aussi par mes mains, bonne et chère Mère, le Bouquet spirituel que vos filles ont voulu vous offrir; qu'elles ont préparé dans le secret, mais avec toute la ferveur de leur piété doublée d'amour et de reconnaissance.

Je suis heureuse de saluer aussi nos si chères Mères de France et de leur répéter combien notre bonheur eût été incomplet sans leur présence au milieu de nous. Très révérende Mère Générale, très honorées Mères françaises, nous vous unissons en ce moment dans la même pensée de gratitude, le même souhait ardent: Que le Coeur de Jésus, que Notre-Dame, Souveraine de Ville-Marie, vous bénissent au tout début de ce quatrième siècle qui s'ouvre et que longtemps, longtemps sur la route, vous alliez, porteuses de bonheur, de joie rayonnante, de paix divine. C'est le vœu, à cette heure, de chacune de vos filles aimantes.

Ma soeur Supérieure de la maison mère présente aussi les hommages de sa communauté en ces termes:

Très révérende et vénérée Mère,

A la suite de notre bonne Mère Assistante générale, je vous apporte le témoignage particulier de la maison mère, cette oasis bénie où nous sommes les privilégiées; où chaque jour, nous pouvons nous édifier de vos exemples, bénéficier de vos bontés et du réconfort de votre sourire.

A tout cela, nous pouvons ajouter maintenant: la fierté d'une Mère décorée par le Souverain Pontife, des mains d'un Prince de l'Eglise, notre Eminentissime Cardinal-Protecteur. Il a voulu sans doute honorer notre Congrégation, en faisant à Rome, la demande de cette médaille BENE MERENTI, mais nul doute qu'il lui était personnellement très agréable d'offrir cet hommage à la très bienveillante Supérieure Générale des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Que le tribut de notre jubilation, bien chère Mère, que nos félicitations et notre fierté, touchent votre coeur maternel et soient une petite joie de surcroît parmi les grands bonheurs que les célébrations jubilaires de notre troisième centenaire, vous apportent.

Je veux aussi saluer nos bien-aimées Mères et Soeurs déléguées et nos Mères françaises. N'est-ce pas que toutes, vous avez senti durant tout votre séjour à la maison mère, cette pieuse fraternité qui nous lie si intimement. Et demain, à l'heure solennelle du Requiem, c'est l'invisible Communauté de l'au-delà qui s'unira à notre action de grâces et à notre allégresse. Nous saluerons chacune, dans le silence du coeur, des Disparues bien-aimées, et elles, nous contemplant, si unies, si heureuses ensemble, demanderont pour nous au bon Dieu de sceller de plus en plus notre union sainte. Elles obtiendront à toutes les filles de Jérôme le Royer de La Dauversière et de Mère Marie de la Ferre, militant encore ici-bas, elles leur obtiendront une vie toujours plus sainte, et qui se rapproche sans cesse davantage de l'idéal tracé à leur ferveur, il y a trois siècles.

Très révérende Mère Générale, ce sont ces sentiments que l'annonce de votre décoration BENE MERENTI a suscités au coeur de vos filles aimantes et respectueuses qui vous admirent, vous remercient, et vous souhaitent longue vie, toute riche de ce BENE MERENTI - très Beau Mérite - qu'elles acclament aujourd'hui.

L'offrande d'un bouquet spirituel au nom de toute la Congrégation termine le programme. La gerbe compte mille jours de prières et de bonnes oeuvres. Notre chère Mère remercie ses filles chaleureusement, dans les deux langues, avec esprit et tout son coeur.

Et c'est le ralliement à la chapelle pour la visite au Saint-Sacrement, le chant des Vêpres et le Salut solennel du Très Saint-Sacrement, où le chant du TE DEUM éclate en vibrants accords faisant monter vers Dieu les accents émus de notre reconnaissance.

A la récréation du soir, le noviciat nous ouvre ses portes. Là, d'autres joies familiales surgissent non moins cordiales et joyeuses. Nos jeunes soeurs nous offrent un charmant programme. Il débute par la présentation d'un hommage à notre révérende Mère, dont Mère Maîtresse s'acquitte très heureusement.

Très révérende et bien-aimée Mère,

Dans la mélodie si joyeuse des célébrations du 3e centenaire, résonne une note de particulière allégresse. Et vous avez deviné laquelle? C'est l'honneur qui rejaillit sur toutes vos enfants par la décoration BENE MERENTI que vous remettait, à l'aube de notre triduum, Son Eminence Révérendissime, notre vénéré Cardinal-Protecteur.

La haute protection dont nous entoure notre premier Pasteur qui nous est, à nous Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, un don spécial de Rome qui l'a constitué notre Cardinal-Protecteur, met sur nos lèvres une prière de reconnaissance. Que par lui, notre chère Congrégation soit reconnue en la Ville éternelle, comme très méritante, nous comble de joie.

Nous vous offrons donc, digne et chère Mère, nos filiales et respectueuses félicitations.

Avec ma compagne, ma Soeur Veillette, avec nos novices et nos postulantes, je suis heureuse de saluer toutes les Mères et Soeurs déléguées de nos maisons, de France comme d'Amérique, qui nous font ce soir le très grand honneur d'accepter notre invitation.

Jamais sans doute, en toute l'histoire de notre Institut, les murs d'un noviciat n'ont abrité aussi remarquable assemblée de supérieures! Nous en sommes vraiment bien heureuses, et nous souhaitons à toutes cordiale bienvenue et joyeuse soirée.

La vie de notre vénérée Mère Marie de la Ferre nous est ensuite représentée en tableaux vivants. Les actrices savent donner à cette représentation un réalisme touchant. Il nous est permis d'admirer les grâces de choix qui ont jalonné l'existence bénie de notre Mère Fondatrice. Le programme nous offre une variété d'autres numéros plus agréables les uns que les autres, mettant en relief l'esprit vif et jovial de nos soeurs novices et postulantes dont l'exquise simplicité constitue la plus belle part.

C'est dans cette atmosphère de saine gaieté et de sereine fraternité que l'au revoir s'échange et que nous quittons le "Beau Palais", rentrant dans le grand silence d'un soir de fête inoubliable.

Le lendemain, 5 octobre, le souvenir, à la fois filial et fraternel, à réservé ce jour aux membres défunts de notre Institut. Nos pieux Memento nomment aussi nos parents, nos bienfaiteurs et nos malades décédés.

Un service funèbre est célébré, à neuf heures en notre chapelle. Notre Père aumônier, monsieur Ferland officie, assisté des révérends Pères G. Dupuis, m.s. et D. Fortier, m.s., comme diacre et sous-diacre. A l'issue de la messe, nous nous rendons processionnellement à la crypte funéraire. Le célébrant, ses assistants, le porte-croix et les porte-flambeaux forment la longue marche qui s'engage dans le corridor de la communauté pour descendre au rez-de-chaussée et de là dans la crypte.

Les rangs se pressent autour du catafalque où brillent les cierges qui se consomment à la mémoire de toutes nos aînées disparues, délivrées de cette terre d'exil, arrachées à leur temps d'épreuves et d'incessants labeurs pour recevoir, après les ultimes purifications, la récompense suprême et pour vivre l'heure sans fin de l'éternel amour.

Le chant du LIBERA implore la miséricorde divine pour toutes nos bien-aimées soeurs défuntes. Pour toutes, qu'elles aient tracé un sillon plus ou moins profond dans le champ de nos oeuvres; qu'elles aient tenu les charges les plus marquantes ou les plus modestes emplois; que leurs vertus aient brillé plus ou moins vif à nos yeux, toutes, nous l'avons dit, ont un droit à notre souvenir aimant, à notre reconnaissance pieuse, comme à notre charité compatissante.

Après les prières liturgiques, nos soeurs entonnent les couplets d'un cantique qui font sourdre les larmes;

Dans la gloire sans fin des célestes demeures,
Seigneur, accordez-leur le repos éternel;
Quand la mort, ici-bas, met le terme à nos heures,
Ouvrez-leur, Dieu très bon, votre sein paternel.

Qu'ils reçoivent bientôt la couronne de vie
Par Dieu même promise aux fidèles croyants!
Montrez-leur, ô doux Christ, votre gloire infinie,
Dans le chœur des élus, placez-les triomphants.

Qu'ils revivent là-haut, ceux qu'on pleure sur terre
Ils loueront à jamais votre immense bonté.
Faites luire à leurs yeux l'éternelle lumière
Au séjour de la paix, de l'immortalité.

Avant de quitter la demeure de nos chères disparues, plusieurs de nos soeurs veulent s'agenouiller près du tombeau de nos premières Mères pour les entourer d'une garde filiale. Une prière silencieuse confie à ces vénérées Fondatrices les besoins de leurs filles qui, à trois siècles de distance, sont heureuses de se grouper encore auprès d'elles. O Mères vénérées, qui du haut du ciel, plongez vos regards vers vos soeurs de la terre, veillez sur elles, sympathisez à leurs efforts, prenez part à leurs peines, stimulez-les au rappel de vos valeureux exemples. Puissiez-vous, ô saintes devancières, cueillir dans l'éternelle félicité les fruits de l'héroïque semence que vous avez jetée sur le sol de Ville-Marie.

C'est dans la lumière de cette radieuse espérance que s'ouvre un nouveau siècle de vie pour notre Congrégation. Nous le commençons, les yeux de l'âme fixés sur les grandes réalités surnaturelles qui ont guidé nos premières Mères, le coeur ravi en l'amour des biens invisibles dont elles ont fait leur "unique nécessaire", la volonté renouvelée dans la résolution de faire grandir le Christ en nous et de le donner aux âmes.

* * *

AUTRES DISCOURS

prononcés à l'occasion

du Tricentenaire

Journée des employés de l'Hôtel-Dieu, 28 septembre 1959

Sermon du Révérend Père G. Dupuis, m.s., au Salut du Très Saint-Sacrement

Nous sommes réunis cet après-midi pour inaugurer en quelque sorte ces fêtes grandioses du troisième centenaire de l'arrivée des premières Hospitalières de Saint-Joseph sur l'île de Montréal, au village d'Hochelaga. En effet, le 2 juillet 1659, trois religieuses s'embarquaient en France pour faire route vers cette inconnue: la Nouvelle-France. Elles partaient, pionnières, vers un pays hostile, vers un pays sauvage pour y porter, par le soin des malades, la bonne Nouvelle aux peuplades indigènes. Et ce ne fut que le 20 octobre de cette même année que ces premières religieuses mirent pied à terre sur notre île de Montréal, là où se dresse maintenant notre magnifique ville.

Ces religieuses vinrent pour continuer l'oeuvre commencée sur cette terre par une laïque, Jeanne Mance, première infirmière du Canada. De ce petit hôpital qui mesurait à peine soixante pieds par vingt-quatre, a poussé aujourd'hui cet hôpital que nous connaissons: l'Hôtel-Dieu de Montréal, un des plus grands hôpitaux du pays. Cette oeuvre a été rendue possible par le dévouement de ces premières religieuses, par le dévouement des innombrables religieuses qui les suivirent. Sans elles, cette oeuvre n'existerait pas. Nous en profitons pour offrir à ces religieuses, nos sincères félicitations, nos remerciements pour la tâche grandiose qu'elles accomplissent.

Cependant je ne voudrais pas oublier de signaler que malgré tous les sacrifices des soeurs, toutes les obligations qu'elles s'imposent, tout le travail qu'elles fournissent généreusement, l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu comme nous la connaissons ne serait pas possible sans le concours de ses employés laïques. Quelque petit, quelque caché que soit le travail que vous accomplissez, ce travail fait partie intégrante de l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu. Que vous ayez seize ans ou que vous en ayez quatre-vingt, la besogne que vous faites rend possible le bon fonctionnement de cette immense organisation. Si la vaisselle n'était pas nette, si les draps n'étaient pas propres, si les taies d'oreiller n'étaient pas bien repassées, les malades ne seraient pas satisfaits et c'est tout l'hôpital qui perdrait sa réputation. Alors, c'est à chacune de vous et à chacun de vous qu'appartient en quelque sorte la mission de continuer l'oeuvre que les premières Religieuses Hospitalières établirent à Montréal. Si Mère Judith Moreau de Brésoles, Mère Catherine Macé et Mère Marie Maillet vous voyaient aujourd'hui, elles seraient fières de la part que vous prenez à la continuation de l'oeuvre qu'elles sont venues fonder.

La venue, cette année, de trois autres Mères de France pour prendre part à ces cérémonies du Tricentenaire, constitue un beau et noble témoignage. Elles viennent rappeler, en quelque sorte, qu'aujourd'hui ce ne sont pas tant les Canadiens, ce n'est pas tellement le Canada qui a besoin de secours religieux, qui a besoin pour vivre de secours financiers, mais que c'est la Mère-Patrie, la France chrétienne, la France qui a porté et qui porte encore le titre de Fille aînée de l'Eglise, la France à qui nous devons tant, qui peut avoir besoin de nous.

Soyons généreux, soyons généreuses dans l'accomplissement de la tâche de chaque jour et ainsi, premièrement nous manifesterons la reconnaissance que nous ressentons du privilège de pouvoir travailler à l'oeuvre magnifique implantée ici depuis trois siècles, et aussi nous ferons notre part pour venir en aide, au moins d'une façon spirituelle, - et en passant, c'est la plus importante - nous pourrions venir en aide, dis-je, à la Mère-Patrie. Savez-vous que cela fait du bien parfois de penser que nous, les enfants, nous n'avons plus tant besoin de nos parents que nos parents ont un peu besoin de nous. Il me semble que cela fait toujours plaisir de savoir que nous pouvons rendre un véritable service à nos parents. Nous leur payons en quelque sorte l'immense sacrifice qu'ils ont fait pour nous.

Travaillons donc ensemble, en cette année tricentenaire, pour rendre digne des fondatrices cette oeuvre, et pour payer, en quelque sorte ces devancières du travail qu'elles ont si héroïquement accompli. Nous pouvons dire sincèrement merci à ces trois religieuses d'être venues s'établir ici et rendre gloire à Dieu. L'oeuvre commencée si humblement a prospéré et est aujourd'hui parmi celles de l'Eglise une des plus importantes.

Réjouissons-nous en ce jour d'inaugurer ces fêtes jubilaires. Remercions Dieu de nous avoir permis de vivre cette joie et rendons-Lui la première gloire car si cette oeuvre est un succès c'est que Dieu l'a voulue et que Dieu l'a bénie. Que Dieu bénisse aussi chacun d'entre vous. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Journée des médecins-internes et des infirmières de l'Hôtel-Dieu

29 septembre 1959

Sermon de Monseigneur Paul Touchette, P.A., V.G. - à la messe

Mes révérendes Mères,
Chères Infirmières,
Chers Etudiants,

Cette année, le troisième centenaire de l'arrivée des premières religieuses hospitalières en terre canadienne rappelle les origines historiques et toutes surnaturelles du premier hôpital de Ville-Marie. Mais avant de louer l'oeuvre admirable que ces religieuses ont édifiée, ne nous est-il pas permis d'évoquer la figure toujours inspiratrice de Jeanne Mance. Le souvenir de cette vaillante fille de France est, en effet, lié au tout début

du premier hôpital de Ville-Marie. Elle a su répondre avec un courage énergique à la vocation particulière qu'elle avait reçue du Ciel, collaborant ainsi héroïquement à l'oeuvre missionnaire et universelle de l'Eglise.

Bien d'autres figures marquantes dominent encore les premières pages de notre histoire: Jérôme Le Royer de la Dauversière, Madame de Bullion, M. de Maisonneuve - pour ne nommer que ceux-là - ont contribué pour une large part à l'établissement et au maintien de cette institution.

A Jeanne Mance si méritante et si hardie, succédèrent les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Le zèle qu'elles déployèrent auprès des malades, malgré la pénurie des secours matériels, fut nourri d'une foi profonde et alimenté d'une charité et d'un dévouement admirables. Aussi pouvons-nous lire dans les annales de cette époque, le récit de nombreuses conversions, opérées tant chez les sauvages que chez les Huguenots endoctrinés.

Mais nous n'avons pas l'intention de décrire ces faits que l'Histoire de Montréal a déjà relatés et mis en relief, à l'avantage des pionniers de Ville-Marie.

- Obligations du chrétien -

Nous voudrions plutôt, aujourd'hui, vous faire entendre certains appels que l'Eglise adresse à tous ses fils de la terre et qu'elle ne cessera de lancer jusqu'à la fin des temps. A l'exemple de ceux qui ont jeté les bases de cet Hôtel-Dieu si vaste et si florissant, vous voudrez, vous aussi collaborer à cette mission de charité que le Seigneur a confiée à son Eglise. Sans doute, avez-vous déjà entendu ces invitations à l'apostolat, au don de vous-même et sans doute aussi y avez-vous répondu. C'est ainsi que peut se poursuivre, à travers le temps, l'oeuvre de la Rédemption commencée par le Christ.

Votre titre de chrétien, de chrétienne ne vous confère pas seulement des droits à recevoir les richesses spirituelles de l'Eglise, il comporte aussi des devoirs. Au moment où vous avez reçu les sacrements de baptême et de confirmation, vous avez contracté l'obligation de devenir des collaborateurs du Christ. De plus, la loi de solidarité qui existe entre tous les membres du Corps Mystique vous impose également le devoir de travailler à la mission de l'Eglise: tout restaurer dans le Christ. Pie XII disait: "Un chrétien est donc celui qui ne regarde personne, dans le monde entier, comme on regarde un étranger; un chrétien est celui qui s'empresse dans la mesure du possible auprès de tous, comme tout membre du corps pour tous les autres membres; un chrétien est celui qui se fait "tout à tous", selon la vigoureuse expression de l'Apôtre" (Pie XII à des cheminots italiens, 22-2-58).

Aussi est-il juste de faire bénéficier le prochain des bienfaits spirituels que vous avez reçus; d'abord à cause de votre incorporation dans le Corps Mystique, puis en vertu du privilège de votre éducation chrétienne, enrichie de secours spirituels très nombreux. Il faudrait aussi que vous mettiez à profit les bienfaits obtenus dans le domaine de l'intelligence, en faisant fructifier les talents reçus, au service du prochain.

Comment le chrétien remplira-t-il ses obligations? Quel espoir l'Eglise met-elle en ses fils? Ce serait méconnaître la nature réelle de l'Eglise et son caractère social que de distinguer en elle un élément purement actif, les autorités

ecclésiastiques, et d'autre part, un élément purement passif, les laïcs. Comme le dit l'encyclique "Mystici Corporis Christi", tous les membres de l'Eglise sont appelés à collaborer à l'édification et au perfectionnement du Corps Mystique du Christ. Le terme "d'apostolat laïc" n'est pas une invention moderne, il est lié à l'activité même de l'Eglise. Mais de nos jours, la collaboration des laïcs avec la hiérarchie est plus nécessaire que jamais.

L'Eglise attend donc des fidèles une collaboration active. Ce devoir qui s'impose à tout chrétien est dû non seulement au manque de prêtres mais aussi au fait que les laïcs peuvent pénétrer dans certains milieux profanes mieux que le prêtre, en raison de son caractère sacerdotal. N'est-il pas plus facile aussi d'atteindre certains milieux de travail par une cellule catholique formée de chrétiens du même milieu?

Quelle a donc été jusqu'ici votre réponse à ces obligations, que sera-t-elle dans l'exercice de votre ministère sacré, car le médecin tout comme l'infirmière, vise à procurer le bien du corps et celui de l'âme, il sert le temps et l'éternité? Il faut bien le reconnaître, ce ne sont pas seulement quelques-uns des membres de l'Eglise qui doivent se spécialiser dans cette oeuvre de pénétration, ce sont tous les chrétiens, dans toutes les sphères d'activité. Il est impossible d'être chrétien si en même temps, on n'est pas missionnaire c'est-à-dire apôtre dans son milieu.

Si nous vivons dans l'Eglise, il faut que nous soyons animés de son esprit. L'Eglise est en mission dans le monde, jusqu'à la fin des temps. Elle a reçu l'ordre du Maître de prêcher l'Evangile à toute créature: "Allez enseigner toutes les nations". Nous unir à sa vie, c'est entrer dans sa mission, c'est être missionnaire. Aucun fils de l'Eglise ne peut se désintéresser de cet effort, dans lequel nous sommes tous engagés. Au contraire, il nous faut chercher à mieux comprendre ce que l'Esprit attend de nous, Lui qui répand dans le Corps Mystique du Christ la diversité des dons et des fonctions, dans l'unité de la charité. Tout chrétien est donc, par vocation, missionnaire, au sens large du mot, et par conséquent, il est chargé d'une mission, d'une part d'humanité à conquérir, parce qu'il accepte d'être dans l'Eglise. L'Eglise a besoin d'apôtres non seulement parmi les prêtres, mais aussi chez les laïcs. Il n'est pas nécessaire de parcourir les zones déchristianisées, en terre étrangère, pour être missionnaires. Cette terre inconnue, il faut savoir la chercher aussi dans les profondeurs de l'homme. N'êtes-vous pas alors, par la pratique même de votre profession, en plein terrain d'apostolat?

Mais pour que le message de la charité soit porté et accepté, il faut la grâce. Car sans conversion du coeur, il ne peut y avoir d'entrée dans l'Eglise. Une seule possibilité de rencontre, c'est la rencontre dans le Christ. Cela suppose donc, sous peine de manquer à nos tâches les plus urgentes, que passe en nous un élan de charité catholique; cela suppose que, se connaissant et s'acceptant différents, on se reconnaisse tous comme les fils du même Père, dans la même Eglise; cela suppose, il va de soi, que l'on soit imprégné de fidélité à l'esprit évangélique pour vivre en véritable fils de Dieu. Cet esprit de charité si nécessaire à l'apôtre, nous invite à nous réjouir de la diversité des dons dans l'Eglise, de la diversité des charismes et des fonctions. Nos différences ne nous séparent pas, elles nous font complémentaires, elles ne nous opposent pas, elles nous unissent dans le même organisme vivant.

- Responsabilités des laïcs -

Soyons pratiques. Il n'est pas nécessaire de sortir du cercle de vos amitiés, de vos relations sociales, de votre profession, pour accomplir votre mission de charité. Il n'est pas besoin non plus d'accomplir des choses importantes et extraordinaires en dehors ou en plus de votre devoir d'état, mais à l'intérieur même des limites de l'accomplissement de ce devoir, tous et toutes vous pouvez dans le rayon social où la Providence vous a placés, exercer un véritable et fécond apostolat. Il y a des professions et des arts auxquels il semble que l'exercice de l'apostolat soit attaché comme par instinct naturel. Les médecins, les infirmières, les éducateurs sont comme les auxiliaires-nés du prêtre. En ce champ de la profession, la pratique excellente des vertus morales leur confère une influence considérable qui s'impose sans offenser, qui attire sans presser, qui agit même sans qu'on en ait conscience. Telle est l'efficacité des vertus morales de probité et de loyauté, particulièrement quand s'y ajoute la valeur professionnelle recherchée et atteinte par un courageux effort. Ces dons ajoutent déjà à qui les possède un grand crédit et une réputation effective et agissante en son milieu, sur les collègues et sur les patients et sur toutes les personnes avec lesquelles l'exercice de la profession met en rapport.

Rappelez-vous que l'apostolat chrétien peut revêtir des formes multiples. A chacun d'agir avec l'aide de l'Esprit-Saint, au moment opportun. Il y a un apostolat de silence et un apostolat de parole, un apostolat du coeur et de l'estime, un apostolat effectif et secourable, un apostolat d'action et un apostolat d'exemple. Quiconque vit avec vous, quiconque vous rencontre seulement pour quelques instants ou même passe à côté de vous, doit sentir l'influence de votre âme, sous quelque forme que ce soit: par la parole, par le témoignage de votre vie, par votre prière même que vous devez sans cesse animer de ferveur, en l'enrichissant de l'offrande de votre travail, de vos efforts et de vos fatigues.

Ne faut-il pas que nos classes dirigeantes fassent connaître et aimer le Christ autour d'eux? Quand les membres des professions libérales sont estimés comme des maîtres dans leur branche, qu'ils sont dignes de confiance et soucieux du bien, qu'ils sont connus comme des croyants, solides, fiers de leur foi, que l'on voit à l'église en train de prier, fidèles à leurs devoirs moraux, l'exemple de tels laïcs est un véritable témoignage. Qui d'entre vous ne pourrait réaliser cet apostolat, à son profit personnel de toute évidence, mais surtout pour l'avancement de l'Eglise qui poursuit toujours son oeuvre de salut. La vocation au christianisme n'est donc pas une simple contemplation de l'oeuvre de Dieu, elle est aussi un appel obligatoire à une action positive, dirigée vers tous les aspects de la vie comme vers tous les humains. Cette action s'impose d'urgence, guidée par la foi qui, de nos jours, doit être ouvertement professée.

Pourquoi ne prendriez-vous pas la résolution ferme de faire votre part, une part active pour aider l'Eglise dans son oeuvre de christianisation?

Pourquoi ne seriez-vous pas, plus tard, si ce n'est pas possible aujourd'hui, un militant actif, disponible, prêt à collaborer avec le clergé de votre paroisse?

Les prêtres ont besoin d'être secondés dans leur ministère. Les laïcs qui ont reçu davantage dans l'ordre intellectuel et spirituel n'ont-ils pas le devoir de collaborer plus étroitement avec le prêtre?

Je me tourne maintenant vers vous, mes très révérendes Mères, pour vous présenter, au nom de vos chères infirmières, au nom de ces futurs médecins de votre Hôtel-Dieu, les hommages les plus respectueux. Les sentiments d'admiration profonde et de gratitude immense que nous éprouvons actuellement, voudraient être à la hauteur de cet admirable dévouement qui caractérise si bien votre communauté.

Nous partageons volontiers votre légitime fierté en contemplant, ne fût-ce que d'un coup d'oeil rapide, la tâche gigantesque accomplie depuis trois cents ans.

Les maisons de France ont voulu ajouter à ces fêtes en honorant la communauté du Canada de la présence de trois déléguées. Je voudrais me faire l'interprète de tous, pour leur dire la joie sincère que nous procure leur présence au pays, et la reconnaissance que nous leur en témoignons.

S'il convient de louer le courage héroïque des pionnières de cette institution, ne faut-il pas aussi souligner le mérite de toutes celles qui ont permis à cette communauté de survivre et de poursuivre une oeuvre missionnaire de grande valeur.

Puissent ces heures de réjouissance marquer une nouvelle étape dans l'histoire de cet Institut. Que Dieu accorde des grâces de sainteté et de fécondité apostolique à tous les membres de cette communauté. Que tous unis dans une même charité, nous travaillions à la construction de cet édifice spirituel qu'est l'Eglise, présence visible du Christ sur la terre ! Amen!

Allocution de Monseigneur Paul Touchette, P.A., V.G.

après le jeu scénique

L'auteur de ce jeu scénique nous a fait revivre avec éloquence des pages glorieuses de notre histoire. Les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu peuvent se féliciter à juste titre d'avoir érigé une oeuvre que nous admirons avec combien de fierté. Depuis les origines de Ville-Marie, cette communauté n'a pas cessé d'apporter à la population de cette Ville et même à celle de l'extérieur, un dévouement vraiment exemplaire et une compétence professionnelle digne de leur vocation d'Hospitalières.

L'auteur de ces pages, révérende Soeur Hébert, avait déjà présenté au public, en mil neuf cent quarante-deux, lors du troisième centenaire de la fondation de Ville-Marie, des tableaux qui avaient été fort appréciés. Elle a voulu une fois de plus combler nos désirs en nous faisant revivre, sous forme de tableaux, des pages historiques bien émouvantes. Nous tenons à féliciter sincèrement l'auteur de ce jeu qui a su écrire d'une façon aussi littéraire et artistique un récit de grande valeur.

Les artistes qui ont exécuté avec brio cette pièce méritent aussi nos plus vives félicitations comme tous ceux qui ont participé de quelque façon à la présentation de cette soirée. Leur rôle peut-être obscur n'était pas moins actif. Ils ont prouvé qu'ils étaient soucieux du succès de cette représentation.

Il est assez rare que nous ayons le loisir de reculer ainsi dans le temps et de faire connaissance avec des personnages du XVIIe siècle. Notre monde moderne nous entraîne dans une course effrénée vers l'avenir. En retournant en arrière, nous avons admiré de vraies valeurs humaines, des caractères trempés, des volontés énergiques, des âmes vaillantes, des coeurs généreux, des personnes charitables, compatissantes aux besoins de leurs frères et capables d'apporter quelque secours et soulagement au prochain. Ce sont ces modèles, ces héros que nous devons admirer.

Efforçons-nous de développer leurs qualités et leurs vertus, pour devenir de dignes collaborateurs des Hospitalières de Saint-Joseph.

4 octobre 1959

Allocution de M. le Chanoine Victor Savaria

après le jeu scénique

Excellence Révérendissime,
Messieurs les Membres du Clergé,
Mes révérendes Mères,
Mesdames et Messieurs,

J'aurais voulu vous laisser sous le charme de l'apothéose et du jeu magnifique qui nous ont dévoilé les gestes sublimes des trois pionnières Hospitalières de Saint-Joseph en terre canadienne et fourni sujet à la méditation et à la reconnaissance. Ces célébrations font revenir sur la scène des figures de 1660, 1642, 1659. Mais il faudrait aussi mettre à l'honneur ceux et celles dont le dévouement continu poursuit encore l'oeuvre élaborée par des personnages dont l'histoire et le temps ont consacré la mémoire. Les grands dévouements sont obscurs... Et nos hommages vont rejoindre tous ceux dont l'oeuvre actuelle rend l'inaffable et authentique témoignage. Notre souvenir rattaché à l'éternité, et non seulement au passé, a la même saveur que l'espérance, et son expression parfaite se moulerait comme un bronze dans un splendide TE DEUM. Certains gestes, certains dévouements ressemblent à la lumière; on n'envisage pas la lumière, mais on regarde volontiers les objets éclairés par la lumière. De même dans les murs de cette maison et de toutes les maisons de l'Institut on ne voit pas toujours la main qui ferme la blessure et qui dispense les bontés, mais on rencontre un sourire, on croise un rayon d'espérance, on reconnaît un geste d'amitié qui réconfortent ceux et celles que la maladie a rendus inaptes à la joie, à l'espérance et à l'amour. C'est bien là le reflet de la charité.

Cette oeuvre hospitalière qui a pris souche avec Jeanne Mance en terre canadienne a reçu sa garantie de survie et d'expansion à l'arrivée des trois Hospitalières de La Flèche en 1659. Ce serait un lieu commun de dire que

l'Institut a grandi et a poussé des rameaux abondants et féconds. Toutes les filiales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, même en terre de mission se réjouissent aujourd'hui de leurs origines et bénéficient de la vaillance, de l'esprit de foi et des sacrifices des fondatrices. C'est ce que nous a remis en mémoire le jeu scénique dont nous félicitons les organisateurs, les réalisatrices. Les oeuvres de Dieu sont admirables et c'est bien par la reconnaissance à l'Auteur de tout bien que nous devons clore notre courte méditation. Les Hospitalières de Saint-Joseph, mesdames et messieurs, ne méritent-elles pas nos hommages et toute l'expression de notre gratitude?

5 octobre 1959

Allocution de Monseigneur Louis Aucoin, curé de la Basilique-Cathédrale
après le jeu scénique

Mes révérendes Mères,
Messieurs les Abbés,
Mes chers Pères,
Mesdames, Messieurs,

Nous venons d'assister à un bel effort dramatique, pour lequel, je pense, il convient - d'ailleurs vos applaudissements le témoignent - de remercier tous ceux qui ont pris part à cette belle manifestation d'art. Celle qui a rédigé le texte et tous ceux ensuite qui se sont penchés sur ce texte pour le réaliser: acteurs, metteur en scène, décorateurs. Nous avons eu là vraiment une belle expérience artistique accomplie par des jeunes qui ont mis tout leur coeur dans leur travail. On peut, à certains jours, se pâmer d'admiration devant les troupes célèbres qui viennent jouer avec grand talent des pièces classiques merveilleuses. Je pense que la ferveur toute jeune, toute fraîche et enthousiaste de jeunes acteurs qui apportent toute la flamme de leurs convictions est aussi belle que les talents les plus beaux du monde. Merci aux acteurs qui nous ont ce soir intéressés au plus haut point. Le metteur en scène a fait des prodiges au point de vue décors; ceux-ci ont été changés avec une rapidité et un silence extraordinaire qui m'ont vraiment ému. Ils ont même réussi à nous monter un bateau sans que l'on s'en aperçoive! Et le narrateur et la narratrice ont sûrement eu des dons de magiciens: une seule parole pouvait évoquer des scènes merveilleuses. Merci donc à tout le monde.

Deuxièmement, nous avons assisté à une belle leçon d'histoire pour laquelle il convient de remercier la bonne Soeur Hébert qui a préparé le texte. Des scènes bien choisies, il y en a une foule dans l'histoire de ces fondateurs de l'Eglise canadienne, en particulier des fondateurs de l'Hôtel-Dieu, une foule de scènes que l'on aurait pu évoquer. La bonne Mère a fait un choix judicieux: des scènes très variées, un peu de tout, du drôle et du moins drôle, même quelques-unes qui ont pu un peu surprendre les spectateurs. Comment se fait-il que Monseigneur de Laval n'ait pas compris? Est-ce pour cela qu'il ne sera pas canonisé ou béatifié? Evidemment s'il a les soeurs de l'Hôtel-Dieu contre lui!... Mais je pense que non... Finalement, il a signé. Il y a de ces choses dans l'histoire qui sont parfois pas faciles à comprendre et qui montrent que le bon Dieu arrive à ses fins comme Il veut, par les moyens qu'Il

choisit, selon les circonstances qu'Il provoque. Il peut arriver que même de saints personnages ne se comprennent pas entre eux; il peut arriver qu'à certains jours ils ne s'accordent pas trop, chacun voulant bien faire. Le Seigneur le permet pour provoquer chez l'un et chez l'autre des purifications, des élévations intérieures. Tout cela concourt à la plus grande gloire de Dieu. On comprend longtemps après, parfois trois cents ans après, mais on finit par comprendre et on trouve cela beau. N'empêche qu'à l'heure où la chose se passait, ce n'était pas drôle.

Et ceci m'amène au troisième point qui est peut-être le plus beau parce qu'il est le plus élevé: nous avons entendu une leçon de spiritualité pour laquelle il faut remercier le bon Dieu. Nous avons ce soir assisté à une leçon de vie spirituelle qui nous concerne tous. Il n'y a pas beaucoup de nations au monde, pas beaucoup de peuples, pas beaucoup de pays qui ont eu à leur origine de si belles expériences religieuses et même mystiques. On a souligné le fait que monsieur de La Dauversière était un homme marié ayant une famille et que le Seigneur a frappé de sa lumière, de sa grâce et de son inspiration. Ces choses-là ne sont pas tellement rares dans notre histoire. Il y a eu plusieurs hommes de cette trempe dans les débuts de Montréal - comme aussi plusieurs femmes qui n'étaient pas religieuses - marqués par le bon Dieu qui voulait accomplir par eux et par elles de grandes oeuvres.

Si Dieu a ainsi placé à nos origines ces personnages, c'est pour qu'ils nous servent de modèles. Nous remplirons vraiment la mission que le Seigneur nous confie en cette terre d'Amérique, si nous sommes fidèles à l'exemple que ces fondateurs nous ont donné. Que nous soyons religieux, religieuses ou laïques, la leçon vaut pour tout le monde. Nous serons vraiment ce que le Seigneur veut que nous soyons si nous savons nous souvenir! C'est le grand mérite du jeu scénique de nous avoir rappelé une foule de belles choses dont nous pourrions nous servir, chacun selon sa mission providentielle dans le milieu où il est placé.

Le bon Dieu fait tout de rien, on le sait. Son action propre, c'est de créer. Il ne peut rien faire autrement. Ceux qui se consacrent à Lui ou qui Le laissent entrer en eux, quels qu'ils soient: laïques, religieux ou religieuses, dès qu'ils ont une âme ouverte et qu'ils se prêtent à l'action divine, dès qu'ils laissent opérer Dieu au plus profond d'eux-mêmes - peu importe leur âge et leur condition sociale - peuvent, je ne dis pas faire tout de rien, mais avec l'aide de Dieu peuvent faire presque tout de presque rien. C'est ce que les Soeurs Hospitalières ont fait dès le début de leur établissement à Ville-Marie. Elles ont fait presque tout de presque rien: des moyens de fortune, presque pas d'argent, avec simplement l'inspiration du bon Dieu. Et l'oeuvre a grandi, elle a poussé et c'est maintenant un grand arbre; la semence a porté fruit, l'apothéose finale de la pièce nous l'a bien souligné.

Je ne sais pas si je puis vous faire une petite confidence, mais tout le temps du jeu scénique et vers la fin surtout, je pensais à quelqu'un qui n'est pas ici ce soir mais dont je voudrais vous dire un mot: le Général Vanier devenu Gouverneur Général du Canada. Il était mon paroissien depuis déjà six ans. Et ce soir, en voyant agir monsieur de La Dauversière, en entendant parler de ces personnes remplies de Dieu, je pensais à lui. Lorsque le Général Vanier fut nommé à son poste de Vice-Roi, il a dit à Sa Majesté la Reine Elisabeth II - alors de passage à Montréal - que c'était tout de même quelque

chose qu'après trois cents ans elle vienne ici et qu'elle place au premier poste un Canadien-Français. Et que monsieur Vanier ait été désigné par un Premier Ministre qui ne partage pas notre foi, qui ne parle pas notre langue, il y a là quelque chose de beau et vraiment, de providentiel. Je sais que monsieur Vanier, depuis qu'il est à Ottawa, se sent encore plus peut-être l'instrument du bon Dieu qu'il ne l'a été dans tous les postes qu'il a occupés avec tant d'honneur et tant d'éclat et où, chaque fois, il a donné l'exemple d'une vie profondément chrétienne. Le Seigneur ne nous demande pas autre chose: être là à sa disposition, ensuite Il fait le reste. Quand Il trouve des âmes vraiment ouvertes, vraiment déterminées à être aux écoutes, à être attentives, il n'y a rien qu'Il ne peut pas faire.

Tous ces exemples, anciens et actuels, sans oublier celui des bonnes Soeurs Hospitalières qui, à trois cents ans de distance, continuent l'oeuvre de Mères De Bréscoles, Macé et Maillet, tous ces exemples doivent être pour nous, chacun dans sa sphère, un encouragement et une lumière. Il n'est pas nécessaire d'être Fondateur de communauté, ni d'être Gouverneur Général du Canada pour bien agir. Chacun a le devoir de faire de son mieux là où il est, en apportant tout simplement les dispositions d'âme bien ouverte, d'âme bien attentive à tout ce que le Seigneur lui demande. Le jour où cela aura été réalisé en chacun de nous, en chacun des membres de notre groupe ethnique, du groupe canadien, je pense que monsieur La Dauversière du haut du ciel où il est sans doute maintenant, et aussi les fondatrices de l'Hôtel-Dieu pourront se dire en se félicitant mutuellement: "Vraiment notre oeuvre est plus grande, elle a produit des fruits plus abondants que ceux que nous prévoyions".

* * *

TABLE DES MATIÈRES

Pour le Risque Divin	1
Préliminaire	2
Trois jours d'action de grâces	3
1er octobre	
Visite de Son Eminence le cardinal P.-E. Léger à la communauté	5
Hommage de monsieur A. Ferland, p.s.s. à Son Eminence	5
Mot de Son Eminence	7
Grand'messe pontificale	12
Sermon de Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger	14
Dîner d'honneur	20
Message du Saint-Père	20
Discours de Son Excellence monsieur Francis Lacoste, Ambassadeur de France au Canada	21
Vers la Terre Promise (Jeu scénique)	25
2 octobre	
Deuxième jour du Triduum	27
Hommage à nos médecins, amis et bienfaiteurs	27
MAGNIFICAT de Larivière	28
Messe pontificale	28
Sermon du révérend Père Léon Pouliot, s.j.	29
Dîner d'honneur	36
Discours de monsieur le docteur J.-P. Charbonneau	36
Discours de monsieur le Consul général de France au Canada	37
Parole de Son Excellence Monseigneur Camille Leblanc	40
3 octobre	
Troisième jour du Triduum	42
Messe pontificale	43

Sermon de monsieur J.-P. Laurence, p.s.s. Supérieur provincial _____	44
Hommage du Comité des Hôpitaux de la province de Québec _____	52
Discours de Son Excellence Monseigneur J.-C. Chaumont _____	53
Monsieur le docteur Gaston Gosselin remercie au nom des religieuses _____	54
Jeu scénique et parole de Son Excellence Monseigneur Chaumont _____	55
Mot du révérend Père E.-M. Ménard, o.f.m. _____	56
Musée historique _____	57
Journée communautaire _____	58
Hommage à notre très révérende Mère Supérieure générale à l'occasion de sa décoration BENE MERENTI _____	58
Au Noviciat _____	60
A la mémoire de nos défunts _____	62

Quelques discours en marge du TRIDUUM

Sermon du révérend Père G. Dupuis, m.s. (28 septembre) _____	64
Sermon de Monseigneur Paul Touchette, P.A. V.G. (29 septembre) _____	65
Allocution de Monseigneur Touchette (29 septembre) _____	69
Allocution de monsieur le Chanoine V. Savaria (4 octobre) _____	70
Allocution de Monseigneur Louis Auccin (5 octobre) _____	71

I L L U S T R A T I O N S

Le Saint-André _____	1
Nos trois Mères françaises de 1959 _____	4a
Télégramme - Message du Saint-Père _____	20a
Messe pontificale du 2 octobre - Son Excellence Monseigneur C. Leblanc officie _____	28a
Hommage du Comité des Hôpitaux du Québec - Révérend Père H. Bertrand, s.j. parle _____	51a
A l'issue du dîner d'honneur du 3 octobre - Son Excellence Monseigneur J.-C. Chaumont parle _____	52a

